



Alger	: 22°	13°
Oran	: 30°	14°
Annaba	: 19°	11°
Béjaïa	: 22°	14°
Tamanrasset	: 28°	10°

PRÉSIDENTE

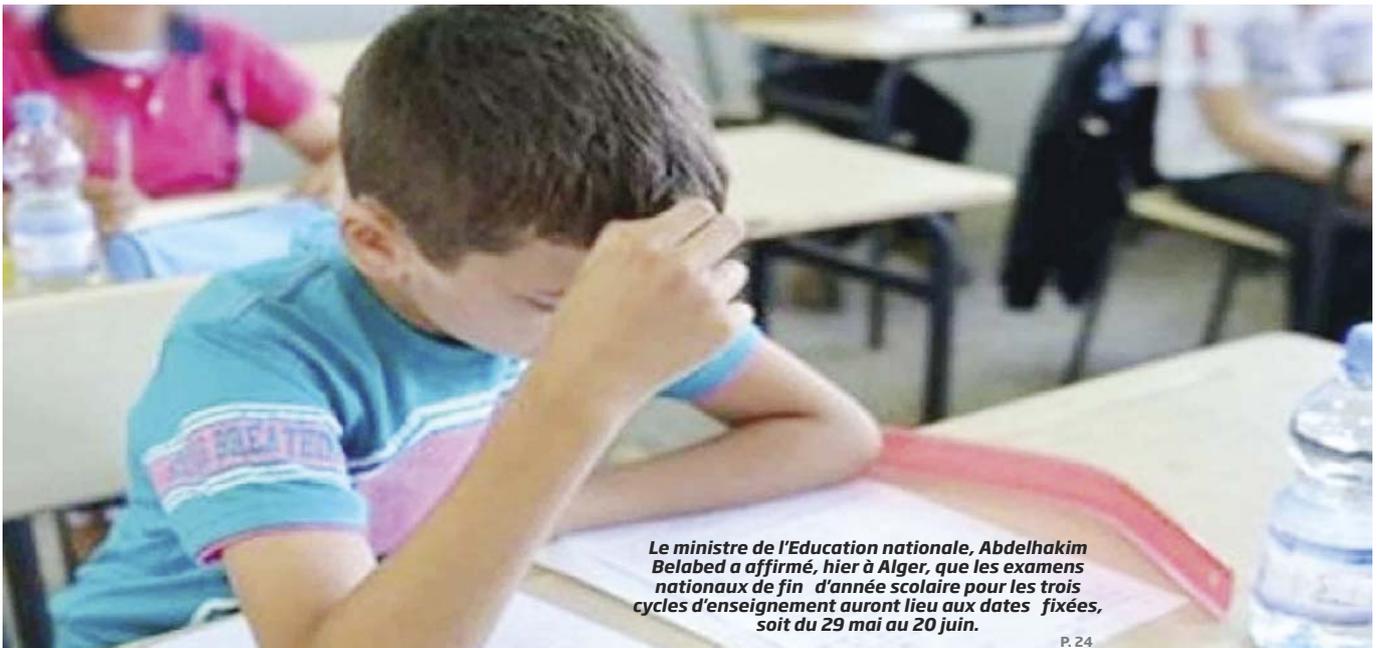
## Le chef de l'Etat reçoit le ministre des AE Sabri Boukadoum

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier au siège de la Présidence de la République à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

P. 24

ÉDUCATION NATIONALE :

# «Les examens nationaux auront lieu aux dates fixées»



Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé, hier à Alger, que les examens nationaux de fin d'année scolaire pour les trois cycles d'enseignement auront lieu aux dates fixées, soit du 29 mai au 20 juin.

P. 24

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le principal souci du gouvernement est la sécurité et la stabilité du pays

P. 3

VIGNETTE AUTOMOBILE :

La période d'acquiescement fixée du 2 juin au 31 juillet 2019

P. 5

ARMÉE

Gaïd Salah en visite de travail à la 4<sup>e</sup> RM à partir d'aujourd'hui

P. 24



SANTÉ

DIABÈTE :  
Le cœur est plus fragile

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (23<sup>e</sup> J) / MISE À JOUR NAHD-ASAM:  
Duel aux objectifs diamétralement opposés

Le NA Hussein-Dey accueillera aujourd'hui l'AS Aïn-M'lila au stade du 20-Août-1955 d'Alger (16h00), avec l'intention de l'emporter pour s'approcher du podium face à un adversaire menacé par la relégation, à l'occasion de la mise à jour de la 23<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football.

P. 22

SUITE À UN RASSEMBLEMENT DE MANIFESTANTS

La visite de travail du ministre de l'Energie annulée à Tébessa

P. 3

SAMEDI À BORDJ BOU-ARRERIDJ

Un tremblement de terre de 3.0 enregistré à Medjana

P. 2

JUSQU'AU 18 AVRIL AU CAIRE

**Le ministère du Tourisme présent à la 2<sup>e</sup> session du CTS de l'UA sur le transport, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme**

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, représenté par le Directeur général du Tourisme et la Directrice de la communication et de la coopération, prend part depuis hier et jusqu'au 18 avril, aux travaux de la deuxième session ordinaire du comité technique spécialisé (cts) de l'union africaine sur le transport, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme, qui se déroulent actuellement au Caire (Egypte).



**Horaire des prières**

Lundi 9 Chaâbane 1440

Fajr	04:34
Dohr	12:48
Asr	16:29
Maghreb	19:26
Isha	20:52

CE MATIN À 10H30

**Le président du SNAPAP et de la CGATA invité du Courrier d'Algérie**



Le Forum du «Courrier d'Algérie», reçoit ce matin à partir de 10h30, au siège du journal sis à la Maison de la presse Abdelkader Safir de Kouba (Alger), M. Malaoui Rachid, président du Syndicat autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) et président de la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA).

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

**Conférence à l'occasion de la Journée du savoir**



A l'occasion de la célébration de la Journée du savoir (16 avril), le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence qui sera animée par Cheikh El Hadi El Hassani et cheikh Abderrazak Guessoum président de l'association des oulémas musulmans algériens.

LE 20 AVRIL À ZÉRALDA

**Journée de FMC sur «Le surpoids et l'obésité»**

L'établissement public de santé de proximité de Zéralda, organise samedi 20 avril à partir de 8h30, une demi-journée de formation médicale sur «Le surpoids et l'obésité», animée par le Dr Saïdi enseignant en nutrition.



ECOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME  
**Conférence du Pr Mohamed Lakhdar Mougali**

L'École nationale supérieure de journalisme et des sciences politiques, organise ce matin à partir de 11h45, une conférence-débat animée par le professeur Mohamed Lakhdar Mougali, sur le thème «L'Etat-nation à l'épreuve du biopolitique : lecture de l'expérience algérienne».

MERCREDI AU PALAIS DE LA CULTURE

**Lecture de poésie**

Le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, organise mercredi 17 avril à partir de 15h, une séance de lecture de poésie avec le poète Riadh Mansour.



**Météo**



	Max	Min
Alger	22°	13°
Oran	30°	14°
Annaba	19°	11°
Béjaïa	22°	14°
Tamanrasset	28°	10°

GALERIE AÏCHA-HADDAD

**Exposition d'artisanat**

En collaboration avec la direction de l'activité sociale et de la solidarité, l'Établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger, organise jusqu'au 15 avril, à la galerie Aïcha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition d'artisanat sous le thème «produits pour femme est une richesse durable».



6<sup>E</sup> FORUM LAFARGEHOLCIM

**Thème : «La rematérialisation de la construction»**

Plus de 350 des esprits éminents de l'architecture, de l'ingénierie, de la planification et de l'industrie du bâtiment et de la construction se sont réunies pour accélérer leur contribution à la création d'un environnement bâti plus durable. Le Forum LafargeHolcim «Re-matérialiser la construction» a été organisé par l'Université américaine du Caire (AUC), avec des délégués de 55 pays. Plus de 1 200 personnes ont assisté à la séance d'ouverture du forum sur le campus de la Commission de l'Union africaine. Les délégués ont été accueillis par Khaled Abbas, vice-ministre du Logement (Égypte), et Roland Köhler, président de la Fondation LafargeHolcim (Suisse). Les discours liminaires, les ateliers et les excursions du Forum ont porté sur des stratégies visant à «re-matérialiser» la construction en réduisant la consommation tout au long du cycle de la matière, de l'extraction à la transformation, au transport, à l'installation, à la maintenance et à l'élimination - contribuant à une industrie plus légère. Les conférenciers présents à la séance d'ouverture ont été mis au défi lors d'une table ronde présidée par Maria Atkinson AM, membre du conseil de fondation, directrice générale fondatrice du Green Building Council of Australia et Alejandro Aravena, architecte associé et directeur exécutif d'Elemental (Chili). Quatre ateliers simultanés avec des contributions de 50 experts de tous les continents et animés par des membres du comité académique de la Fondation ont exploré des sujets liés aux matériaux dans l'industrie de la construction.

LE 20 AVRIL À LA LIBRAIRIE L'ARBRE À DIRE

**Rencontre-débat avec Riadh Hadir**

La librairie l'arbre à dire (48 rue les feuilles vertes Yahia, Hydra, Alger), organise samedi 20 avril à partir de 15h, une rencontre-débat avec Riadh Hadir autour de son ouvrage «Pupille».



SAMEDI À BBA

**Un tremblement de terre de 3.0 enregistré à Medjana**

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3.0 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré samedi à 17h56 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 1 km au nord-ouest de Medjana (w. Bordj Bou Arreridj), précise la même source.

BIBLIOTHÈQUE BACHIR-MENTOURI

**Rencontre avec l'écrivain Abdelhafid Boukhalat**



A l'occasion de la journée du savoir célébrée le 16 avril de chaque année et dans le cadre de son programme littéraire hebdomadaire, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise, cet après-midi à partir de 14h30, à la bibliothèque multimédia Bachir Mantouri (05, Rue Bachir Mantouri, Alger), une rencontre animée par l'écrivain Abdelhafid Boukhalat autour de «l'écriture pour enfants».

## COLLECTIVITÉS Le principal souci du gouvernement est la sécurité et la stabilité du pays

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salaheddine Dahmoune, a indiqué hier à Bechar que le principal souci du gouvernement est la sécurité et la stabilité du pays.



«Le principal souci du gouvernement, qui est un gouvernement de gestion des affaires courantes, est la stabilité et la sécurité du pays, en prévision des élections présidentielles du 4 juillet prochain ou le peuple choisira en toute liberté et transparence le nouveau président de la République», a affirmé le ministre lors d'une rencontre organisée au siège de la wilaya, à l'issue de sa visite de travail de deux jours dans la région, avec les autorités de la wilaya de

Bechar et de la wilaya déléguée de Béni-Abbes. M. Dahmoune qui était accompagné des ministres des Ressources en eau, Ali Hamam, et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a ajouté que «le changement politique, qui est inévitable, ouvrira au peuple et au pays de nouvelles perspectives de développement sur tous les plans».

Auparavant, M. Salaheddine Dahmoune, a procédé à l'inauguration officielle de l'institut régional de mu-

sique et de la nouvelle polyclinique de la commune de Taghit (97 km au sud de Bechar). Samedi, le ministre de l'intérieur avait procédé à l'inauguration du centre anti-cancer de Bechar, avant de se rendre en compagnie de la même délégation ministérielle, au site du projet d'envergure de transfert des eaux de la zone de Boussir située au nord du chef-lieu de wilaya. La délégation ministérielle poursuivra sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Bechar, par

l'inspection de plusieurs projets à travers les daïras de Kenadza, Kerzaz et dans la wilaya déléguée de Béni-Abbes. La visite de la délégation ministérielle prévue dimanche dans la wilaya déléguée de Béni-Abbes (240 km au sud de Bechar) et dans plusieurs communes de cette collectivité, a été annulée à cause d'un mouvement de protestation populaire qui s'est opposé à cette visite scandant «ne pas reconnaître la légitimité du gouvernement».

TÉBESSA :

## La visite de travail du ministre de l'Énergie annulée suite à un rassemblement de manifestants

La visite de travail du ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, dans la wilaya de Tébessa a été annulée hier pour cause de rassemblement de dizaines de citoyens devant l'aéroport Larbi Tebessi, l'invitant à «regagner la capitale», a-t-on constaté. L'avion de la délégation ministérielle avait atterri vers 13h à l'aéroport de Tébessa alors que des dizaines de citoyens étaient rassemblés pour exprimer leur «rejet du Gouvernement actuel». Les manifestants scandaient des mots d'ordre hostiles au système en place, dont notamment «gouvernement dégage» et «le gouvernement de Bedoui est illégal», ce qui a mené à l'annulation, deux heures après, de l'activité ministérielle.

Le ministre de l'Énergie devait entamer sa visite, depuis la commune de Safsaf el Ouasra, distante de 40 km au sud de Tébessa, par une cérémonie de rac-



cordement de plusieurs foyers de la région au réseau d'électricité rurale avant de se diriger vers la cimenterie de Ma Labiodh, où un exposé sur le secteur de l'énergie dans la wilaya

devait être présenté. Mohamed Arkab a été nommé ministre de l'Énergie au sein du dernier gouvernement, formé le 31 mars dernier et présidé par le Premier ministre, Noureddine Bedoui.

## ÉDUCATION: Prise en charge des revendications professionnelles du personnel du secteur

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé, hier à Alger, son engagement à consentir «tous les efforts» pour prendre en charge les revendications professionnelles du personnel du secteur de l'Éducation dans le cadre de la concertation «permanente et continue» avec les partenaires sociaux «sans exclusive».

Intervenant lors de la Conférence nationale des Directeurs de l'Éducation, le ministre a précisé qu'il s'engageait à examiner les questions professionnelles, mettant en exergue qu'il y a beaucoup de dossiers qui ne sauront être réglés qu'avec détermination et persévérance».

«Les portes du ministère sont ouvertes à tous les partenaires sociaux au service du secteur et dans l'intérêt de l'élève», a soutenu le ministre, soulignant qu'il s'emploiera à «relancer tous les chantiers communs avec les partenaires sociaux et mettre en application les procès verbaux signés avec les syndicats».

Entre autres dossiers que le ministre a promis d'examiner, figurent, entre autres, «ceux des postes pédagogiques et du parachèvement de l'arrêté ministériel portant organisation et fonctionnement des oeuvres sociales de l'éducation nationale».

Le ministre de l'Éducation a mis l'accent sur la nécessité d'«examiner tous les dossiers des fonctionnaires en suspens au niveau local, dont le versement des arriérés aux ayants droit».

Il sera procédé durant cette année à l'organisation d'examens professionnels pour la promotion aux grades de Professeur principal et Professeur formateur en faveur de 45.000 enseignants, a fait savoir M. Belabed, rappelant que l'organisation de cet examen a déjà eu lieu en janvier 2018, avec 9.023 postes restants, outre l'organisation d'une deuxième session en mars dernier au cours de laquelle 8.463 enseignants ont réussi l'examen, parallèlement à l'exploitation du reste des postes dont le nombre s'élève à 560 en ce sens que ces derniers ont été exploités au profit des enseignants via la liste de réserve.

Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'il s'efforcera de «la prise en charge des préoccupations des élèves en leur facilitant les procédures relatives aux inscriptions avec allègement des dossiers scolaires et la prise en compte des carrières des fonctionnaires en leur accordant leurs droits conformément aux procédures en vigueur».

## PARTIS Hakim Belahcel démissionne de son poste de 1<sup>er</sup> secrétaire du FFS

Le Premier secrétaire national du Front des Forces socialistes (FFS), Hakim Belahcel, a annoncé sa démission afin d'«empêcher de ternir d'avantage la réputation du parti» qui connaît une crise interne.

«C'est une décision irrévocable», a affirmé M. Belahcel dans une lettre rendue publique hier, ajoutant avoir pris cette décision, «dénue de toute contrainte ou de pression, afin de préserver l'unité du parti et d'éviter l'irréparable à ses militants».

M. Belahcel à la tête du FFS depuis un mois, a indiqué également avoir pris cette décision pour «empêcher de ternir davantage la réputation de notre cher parti», rappelant avoir été nommé «dans le cadre de la collégialité et fort de l'appui de trois membres sur cinq qui composent l'instance présidentielle du FFS».

Il a relevé que le FFS est arrivé à une «situation dramatique, voire chaotique», exprimant sa conviction que «cette crise interne est engendrée par des considérations souterraines que seul le temps politique dévoilera». «L'embrasement d'hier au siège national a mis en valeur un marasme politique dont l'origine ne peut nullement être étrangère à la situation politique qui prévaut dans le pays. Chacun assumera ses responsabilités devant l'histoire et devant le peuple algérien», a-t-il expliqué.

## SOCIÉTÉ

### Belmahdi appelle les cadres de son secteur et les Imams à parler d'une même voix pour préserver la stabilité du pays

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé, hier à Alger, les cadres de son secteur et les Imams à être proches des citoyens et à prendre des initiatives, car l'orientation religieuse et le resserrement des rangs incombent à l'imam, en vue de préserver la stabilité de la société et du pays.

Lors d'une rencontre avec les directeurs des Affaires religieuses de wilayas, à Dar El-Imam (El-Mohammadia), tenue dans le cadre des préparatifs de ramadhan 2019, M. Belmahdi a exhorté les Imams à être proches des citoyens et à être à l'écoute de leurs préoccupations et interrogations, ainsi qu'à prendre des initiatives, estimant que "l'orientation religieuse et le resserrement des rangs figurent parmi les principales missions de l'imam, pour préserver la stabilité de la société et du pays".

Il a cité, à cet effet, sa dernière décision relative à la levée du gel sur les comités de mosquées et l'ouverture de salles de prières, ayant eu un écho favorable auprès des citoyens. Invitant l'ensemble des cadres et Imams à prendre les mesures nécessaires pour le mois sacré, M. Belmahdi a mis en avant l'impératif, pour ces responsables, de répondre aux préoccupations des fidèles, et de faire régner un climat empreint de fraternité, de solidarité, de quiétude et de stabilité entre les membres de la société, l'Imam étant un modèle à suivre et doit donc, être à la hauteur de cette responsabilité.

Par ailleurs, le ministre a saisi l'occasion pour saluer les efforts des départements ministériels qui travaillent de concert avec son ministère pour la préparation du mois sacré, à travers l'organisation d'activités, dans le cadre de l'action interministérielle, citant, à ce titre, l'organisation de la 16<sup>e</sup> édition du Prix international d'Alger de récitation du Coran ainsi que le concours national des jeunes récitateurs.

La cérémonie officielle de "Leylat El Qadr" (la nuit du destin), le 27<sup>e</sup> jour du Ramadhan, sera célébrée à travers la clôture de "Mouatae El Imam Malek" et de "Sahih El Boukhari", outre la distinction des lauréats du concours international de récitation du saint Coran et de certaines personnalités connues pour leur dévouement au service du Coran ainsi que la distribution de copies du coran selon "Riwayat Warch" aux mosquées, aux établissements et aux citoyens. Le ministère des Affaires religieuses a mis à la disposition des pensionnaires d'établissements pénitentiaires un nombre d'imams et de mourchidate pour les orienter durant le mois sacré, outre la sensibilisation, la collecte et la distribution de la Zakat d'El Fitr, la coordination avec le Croissant rouge algérien (CRA) et les autorités locales pour l'établissement d'un fichier des nécessiteux, qui sera consulté dans la distribution des couffins de ramadhan et des vêtements de l'aïd et la contribution à l'ouverture de restaurants "Rahma".

APS

## RASSEMBLEMENT D'ALGÉRIENS À PARIS : La mobilisation ne faiblit pas

Des membres de la communauté algérienne en France ont organisé hier à Paris leur huitième rassemblement revendiquant le départ de tous les responsables politiques et l'engagement d'une transition telle que souhaitée par le peuple algérien.

Ils étaient des centaines de femmes et d'hommes, parfois accompagnés de leurs enfants, qui brandissaient des drapeaux de toutes les dimensions et exprimaient leur rejet de la désignation du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, et du gouvernement en place.

Ils demandent, avec insistance, la mise en place d'une transition qui répond aux aspirations des Algériens, révoltés depuis le 22 février dernier, et qui permet d'organiser la prochaine élection présidentielle après une révision profonde de la Constitution.

"Système FLN-RND non recyclable", "Pour le bien de tous, partez maintenant", "Le peuple exige un changement radical du système et non un changement dans le système", "Libérez l'Algérie", "Article 2019 : Dégage", pouvait-on lire dans des pancartes levées par des manifestants dans une ambiance de fête où "La Casa d'el-Mouradia" et "Babor el-louh" (Bateau de bois) étaient chantés en chœur.



La nouveauté du rassemblement est l'organisation de plusieurs tribunes d'expressions dans lesquelles les manifestants participaient où chacun venait exposer sa vision de la transition et faire des propositions. Ces lieux de

rencontre et d'échange ont offert aux participants l'opportunité de souligner la nécessité d'organiser le mouvement populaire "Hirak" et dégager des représentants de la communauté algérienne résidant à Paris et ses environs.

Ces représentants, ont-ils expliqué, auront toute la légitimité de participer à la période de transition pour que les membres de la communauté vivant à l'étranger "ne soient plus oubliés" des politiques du pays.

## POLITIQUE

### M. Benflis appelle à la préservation de l'Etat national et à la concrétisation des revendications du Hirak populaire

Le président du parti de Talaia El-Houriyet, Ali Benflis, a plaidé hier à Alger, «pour la préservation de l'Etat national et la concrétisation des revendications du Hirak populaire appelant au changement». Invité du Forum *El-Hiwar*, M. Benflis a déclaré que «le plus important, aujourd'hui, est de préserver l'Etat national et de concrétiser les revendications du Hirak populaire», affirmant que «des forces non constitutionnelles œuvrent à mettre en échec ces revendications». Soulignant que «la Constitution actuelle empêche de trouver une solution rapide à la crise politique, M. Benflis a estimé impératif de «restituer le pouvoir au peuple, conformément à l'article 7 de la loi fondamen

Une question sur sa position du scrutin présidentiel, prévu le 4 juillet prochain, le président de Talaia El-Houriyet a relevé que «rien n'a changé ni dans l'arsenal juridique ni dans le régime électoral, en plus de l'absence d'une instance indépendante pour superviser l'opération électorale». «Notre position est celle du peuple algérien qui rejette cette élection», a-t-il ajouté. A ce propos, il a indiqué que «personne n'a été contacté par le chef de l'Etat pour des concertations», estimant que «l'Armée nationale populaire (ANP) est appelé à accompagner et à protéger le processus de transition sans s'ingérer dans le politique, et c'est ce qui a été souligné dans tous les communiqués du ministère de la Défense nationale», a-t-il rappelé.



## CORRUPTION:

### Le tribunal de Tipasa reporte l'affaire du sénateur Boudjouher à la semaine prochaine

Le tribunal de Tipasa a prononcé, hier, lors d'une audience présidée par la juge Radia Benghezal, le report pour la semaine prochaine de l'affaire de Boudjouher Malik, membre du Conseil de la nation accusé de corruption, en compagnie de deux autres prévenus.

Il s'agit de la première audience de jugement du sénateur Boudjouher, qui se trouve depuis août dernier en détention provisoire, en compagnie de deux autres prévenus, après leur arrestation «en flagrant délit de corruption» ainsi que pour «abus de pouvoir et de fonction».

Le report a été prononcé à la demande du représentant du parquet, l'adjoint du procureur de la république Mohamed Khair, qui a fait valoir

l'absence de témoins dans cette affaire impliquant six individus, les trois prévenus arrêtés, la victime, et trois témoins.

La chambre correctionnelle du tribunal de Tipasa a rejeté la demande de libération émise par la défense de l'accusé principal (Boudjouher), représentée par maître Mokrane Ait Larbi, tout en reportant le jugement de l'affaire au 21 du mois courant, a-t-on constaté, sur place.

A noter que le sénateur Boudjouher qui était représentant du Rassemblement national démocratique (RND) avant d'être radié du parti suite à cette affaire, a été arrêté par les services de la police judiciaire de la sureté de wilaya de Tipasa, en flagrant délit de réception d'un pot de vin de

deux millions de DA de la part d'un investisseur privé (secteur touristique) en vue d'une «intervention pour débloquer son dossier».

Le 16 août dernier, le secrétaire général du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, avait décidé de radier «définitivement» des rangs du parti, le membre du Conseil de la nation, élu à Tipasa, Boudjouher Malik pour «son implication dans une affaire de corruption», se référant dans sa décision aux dispositions des statuts du parti adopté lors de son 5<sup>e</sup> Congrès, ainsi qu'au règlement intérieur adopté par son Conseil national.

Le 4 septembre écoulé, près de 20 membres du Conseil de la nation ont boycotté les tra-

vau de la séance d'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2018/2019, présidée par le président de l'Institution, Abdelkader Bensalah, en «solidarité» avec leur collègue Boudjouher Malik, arrêté dans une affaire de corruption.

L'arrestation de Boudjouher s'appuie sur les articles 111 et 128 de la Constitution stipulant qu'en cas de flagrant délit ou de crime flagrant, il peut être procédé à l'arrestation du député ou du membre du Conseil de la nation. Le bureau de l'Assemblée populaire nationale ou du Conseil de la nation, selon le cas, en est immédiatement informé. Il peut être demandé par le bureau saisi, la suspension des poursuites et la mise en liberté du député ou du membre du Conseil de la Nation.

## RAMADHAN: Assouplissement de l'importation de produits alimentaires de première nécessité

Le ministère du Commerce a annoncé, hier dans un communiqué, des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le Ramadhan, notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes.

Des préparatifs ont été engagés depuis le mois de janvier dernier pour l'encadrement et la surveillance du marché durant le Ramadhan 2019, un mois qui se caractérise annuellement par de profonds changements, en raison des «comportements conjoncturels et récurrents des habitudes de consommation des citoyens à travers le pays et des pratiques spéculatives des commerçants», a indiqué le ministère.

En raison de la complexité de la tâche, de la multitude des intervenants et des expériences capitalisées des Ramadhans précédents, le ministère du Commerce a opté pour «une nouvelle vision basée sur une démarche participative, intégrée dans une dynamique d'assainissement et d'encadrement des activités commerciales», a précisé la même source.

Les objectifs de cette démarche visent, selon le communiqué, la régulation de l'approvisionnement du marché, des mesures d'apaisement des opérations du Commerce extérieur, le renforcement des infrastructures commerciales, ainsi que la participation des associations professionnelles et des consommateurs dans la dynamique d'encadrement et de surveillance du marché.

En ce sens, il est noté par le ministère du Commerce que l'importation des produits alimentaires tels que les viandes et les Bananes, se fera sans imposition de quotas et les autorisations délivrées se limitent uniquement à la conformité aux règles sanitaire et phytosanitaire». Il a de même été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

### Suppression de la domiciliation bancaire préalable

En outre, il est également question de supprimer l'obligation de domiciliation bancaire préalable, au moins 30 jours, avant expédition pour les opérations d'importation des viandes bovines congelées, des viandes bovines fraîches et réfrigérées, des fruits secs et des fruits séchés. L'utilisation des prix de référence, à titre indicatif, déterminés en concertation avec les associations profes-



sionnelles et de consommateurs, ainsi que le ministère de l'Agriculture, portant sur les produits agricoles locaux, tels la pomme de terre, la tomate, l'oignon, l'ail, la carotte, la courgette et la laitue.

Les produits d'importation comme la banane et les viandes rouges a également été instaurée dans ce même cadre, a précisé encore la même source. Ces prix de référence serviront comme un outil d'information des services de contrôle sur les pratiques des prix excessifs et aussi d'informer les consommateurs, les commerçants, et les partenaires du ministère du Commerce sur les prix réels des produits à tous les stades de distributions, note le ministère.

Aussi, la même source a fait savoir qu'un système d'alerte rapide a été mis en place pour collecter les informations et les requêtes émanant des représentants des associations de protection des consommateurs relatives à la pratique des prix dépassant excessivement les prix de référence et les autres infractions liées à la santé et la sécurité des consommateurs.

Par ailleurs, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, une opération a été lancée pour la création des nouveaux marchés de proximité «dits parisiens» dédiés aux jeunes en vue de créer de nouveaux emplois, d'augmenter l'offre et de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs.

Le ministère du Commerce a mis en place un dispositif de contrôle et d'encadrement du marché à travers la mobilisation de 6.500 agents de contrôle pour le respect des règles de

la layouté et de la transparence des pratiques commerciales, des conditions de l'exercice de l'activité commerciale ainsi que celles de la protection des consommateurs, a fait savoir le communiqué.

L'ensemble des dispositions prises ont fait l'objet d'examen et de concertation, dans le cadre d'une démarche participative, avec l'ensemble des associations professionnelles et de consommateurs pour appuyer le ministère du Commerce dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Cette concertation a donc englobé, l'Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens (UGCAA), l'Association Nationale des Commerçants Algériens (ANCA), l'Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur (APOCE), ainsi que l'Association Nationale «AMANE» pour la Protection du Consommateur.

Il s'agit aussi de la Fédération Algérienne des Consommateurs (FAC), l'Union Nationale de la Protection du Consommateur (UNPC), l'Association Algérienne de Promotion et de Protection du Consommateur (AAPPCC) et l'Organisation Algérienne pour la Défense des Consommateurs «HIMAYATEC».

Il est également noté que l'ensemble des mesures prise par le ministère du Commerce et ses partenaires a fait l'objet de l'élaboration d'une feuille de route, concertée, dont l'objectif d'instaurer une forme de coordination et de concertation, participative, continue et opérationnelle pour un meilleur encadrement et une surveillance du marché.

## VIGNETTE AUTOMOBILE : La période d'acquiescement fixée du 2 juin au 31 juillet 2019

La période d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2019 a été fixée du 2 juin au 31 juillet prochains, au lieu du mois de mars comme ce fut le cas les années écoulées, selon la Direction générale des impôts (DGI). Ce report intervient en application aux dispositions contenues dans une décision du ministère des Finances, publiée au *Journal officiel* n°19, a précisé la DGI sur son site web.

«Le délai de recouvrement de la vignette automobile pour 2019 est reporté et fixé du dimanche 2 juin au mercredi 31 juillet à 16h00», a indiqué le ministère des Finances dans sa décision.

Au cours des années passées, les prix de la vignette étaient établis en fonction de la puissance de motorisation du véhicule et de son ancienneté.

En 2018, une fourchette de 500 DA à 3.000 DA est imposée pour les véhicules ayant plus de 10 ans d'âge, de 1.000 DA à 4.000 DA pour ceux dont l'âge varie entre 6 et 10 ans et de 1.500 à 6.000 DA pour les 3 à 6 ans. Les véhicules ayant moins de 3 ans sont imposés d'une vignette dont le prix oscille entre 2.000 et 10.000 DA. Les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes, daïras, wilayas) et les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires, sont toutefois exemptés la vignette automobile.

Cette exonération touche également les ambulances, les véhicules équipés de matériels sanitaires, les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie, les véhicules destinés aux handicapés et les véhicules équipés d'un carburant GPL/C.

Les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de (4) roues (motocyclettes, vélomoteurs...), les engins à travaux publics ou encore les remorques ne sont pas concernés par la vignette automobile. Pour rappel, la vignette automobile a été instaurée en Algérie depuis 1998.

Une part de 20% de ses recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales.

## OLÉICULTURE: Appel à structurer la filière autour des coopératives

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a appelé, hier à Alger, à structurer la filière oléicole autour des coopératives en tant que force de proposition et de solutions pouvant contribuer au développement de la filière stratégique.

Cette appel a été lancé par M. Omari à l'adresse des membres du Conseil national interprofessionnel de la filière oléicole (CNIFO) lors d'une réunion consacrée au développement et l'organisation de cette filière stratégique, a précisé le ministère dans un communiqué. Le ministre a précisé que le secteur de l'Agriculture accorde une «grande importance» au développement de la filière oléicole, ajoutant que l'administration a pour mission de faciliter aux professionnels de jouer pleinement leur rôle pour la structuration de cette filière.

Il a, à cette occasion, rappelé que la filière oléicole a connu d'importants investissements publics et privés qui ont concerné les techniques de production, la transformation, l'irrigation et la labellisation. Cette culture qui couvre actuellement une superficie totale de 490.000 Ha au niveau national est élargie à plusieurs régions en plus de celles du Nord du pays, a-t-il noté.

Evoquant les potentialités de la filière en matière de création de richesse et de valeur ajoutée, M. Omari a rassuré les professionnels que toutes les facilités leur seront données pour accélérer le développement de la filière.

Le ministre a aussi estimé qu'en dépit des progrès enregistrés par la filière, de nombreuses actions restent à mener notamment, en matière de commercialisation et de promotion des produits oléicoles afin de satisfaire le marché local et conquérir le marché extérieur. Il a, dans ce cadre, réitéré l'importance de valoriser le potentiel technique et scientifique existant dans les instituts et universités qu'il faudra mettre au service du développement de la filière.

## KHENCHELA: Près de 2 milliards DA pour des zones industrielles nouvelles et l'aménagement de zones d'activités

Une enveloppe financière de près de 2 milliards DA a été octroyée à la wilaya de Khenchela pour la réalisation de zones industrielles nouvelles et l'aménagement d'anciennes zones d'activités, a indiqué hier le wali Kamel Nouicer.

Il s'agira ainsi de la réalisation de trois zones industrielles nouvelles et l'aménagement des zones d'activités des communes de Kaïa, Baghaï et

Bouhmama, a affirmé à l'APS le chef de l'exécutif local qui a relevé que ce montant a été retranché des 8 milliards DA accordés la semaine passée à la wilaya au titre du programme d'urgence du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Les études pour la réalisation des nouvelles zones industrielles seront prochainement lancées par les autorités locales en

coordination avec la direction de l'industrie et des mines, a ajouté M. Nouicer qui a déclaré que l'aménagement des zones d'activités de Kaïa, Baghaï et Bouhmama permettra aux investisseurs de lancer leurs projets dans les meilleurs délais.

L'objectif de ces actions est de transformer la wilaya en un pôle industriel ouvert aux investisseurs porteurs de projets indus-

triels et favoriser le développement de cette région, a ajouté le wali.

La wilaya de Khenchela compte actuellement une seule zone industrielle occupant 69 hectares au chef-lieu de wilaya et sept zones d'activités à Kaïa, Baghaï, Bouhmama, Ain Touila, Babar, El Mehmel et Chechar totalisant une superficie de 246 hectares, est-il précisé.

## FINANCES: Mise en place d'un comité de veille et de suivi des transferts en devises vers l'étranger

Un comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger a été mis en place dans le souci de renforcer la vigilance en matière de transactions financières avec le reste du monde, a annoncé samedi le ministère des Finances dans un communiqué.

Ce comité est composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de représentants de la Communauté bancaire (ABEF), précise la même source. Le comité a pour mission de «s'assurer que les opérations de transferts en devises par les banques, en tant qu'intermédiaires agréés, sont exécutées dans le strict respect de la réglementation des changes édictée par la Banque d'Algérie», souligne le ministère.

Ces opérations sont classées en trois catégories, rappelle-t-il. La première concerne le règlement des opérations d'importation de biens et services, conformément à la législation et à la réglementation régissant le commerce extérieur et des changes en vigueur. La seconde catégorie concerne, poursuit la même source, les transferts dans le cadre d'investissements à l'étranger effectués par un opérateur résident en Algérie.

Celles-ci ne peuvent être effectuées qu'après autorisation du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC). Quant à la troisième catégorie, elle porte sur les transferts des dividendes liés à des investissements directs en Algérie. Ces transferts sont exécutés conformément aux dispositions légales et réglementaires, sur la base d'un dossier constitué dans le strict respect de la réglementation des changes, régissant ce volet. Par ailleurs, s'agissant de transferts de cash, relatifs à des exportations physiques de billets de banques, celles-ci sont encadrées rigoureusement par la réglementation en vigueur. Ils font l'objet d'un contrôle strict au niveau des postes frontaliers par les services compétents, précise encore le communiqué du ministère.

## SELON L'EXPERT EN ÉCONOMIE, FERHAT AÏT ALI: Les entreprises algériennes appelées à «devenir une force de proposition»

Les entreprises algériennes sont appelées lors de «la phase de transition démocratique que traverse le pays» à «devenir une force de proposition qui contribue à faire sortir le pays d'une économie rentière à une économie génératrice de richesses», a soutenu samedi à Annaba l'expert en économie, Ferhat Aït Ali.

Dans sa conférence intitulée «les défis de l'entreprise lors d'une phase de transition démocratique» présentée à la rencontre initiée par l'association de développement et promotion de l'entreprise à Annaba, Aït Ali a estimé que «la période de transition démocratique que traverse le pays place les entreprises face à leur responsabilité de se structurer au sein d'organisations professionnelles fortes capables de corriger l'orientation et d'imposer le principe de l'efficacité économique».

Pour le conférencier qui a évoqué l'état des lieux de l'économie algérienne et «les indices négatifs» qui s'en dégagent, «une longue période de transition ne sert pas l'avenir de l'économie nationale qui a besoin d'institutions légitimes et stables pour développer les investissements et dynamiser la croissance». Il a également mis en garde contre la négligence de l'aspect économique dans l'équation de transition démocratique dont «la période de deux ans préconisée par certains ici et là sera catastrophique pour l'économie du pays». «Les réserves de change qui se sont effritées de 200 milliards à 73 milliards dollars actuellement peuvent être exploitées vers une transition rapide et une stabilité des institutions dès l'été prochain pour construire une économie productrice de richesses», a-t-il ajouté. La rencontre tenue en présence de cadres et opérateurs économiques des divers secteurs a abordé diverses questions liées aux mécanismes pour bâtir une économie efficace génératrice de ressources.

## ENCOURAGEMENT DE L'INVESTISSEMENT: Nécessité d'organiser des assises de la fiscalité

La nécessité d'organiser des assises de la fiscalité pour adapter, au mieux, la fiscalité aux besoins de l'investissement économique, a été soulignée hier à Alger par un expert comptable, commissaire aux comptes.

Interrogé par la presse en marge d'une formation dispensée aux entreprises privées et publiques à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), le commissaire aux comptes, Belaid Ouakemoum, a souligné l'importance de convier à ces assises de la fiscalité des fiscalistes, des experts nationaux et internationaux, des représentants politiques, ainsi que l'ensemble des départements concernés pour parvenir à impulser une nouvelle dynamique de la fiscalité en Algérie.

«L'objectif de l'État est la création d'emploi et l'optimisation du recouvrement fiscal au profit du Trésor public», a rappelé le commissaire aux comptes.

Pour lui, il y a nécessité de lancer une réelle «révolution fiscale», afin d'attirer les investissements nationaux et les investissements directs étrangers (IDE). Concernant la pertinence de la législation fiscale appliquée aux entreprises, l'expert comptable évoque certains aspects stratégiques à améliorer. Parmi ces aspects, M. Ouakemoum, a cité la relative similitude entre la fiscalité appliquée à aux importateurs de marchandises et aux investisseurs «Certes, il y a une certaine différence au niveau du taux d'IBS (impôt sur le bénéfice des sociétés), mais ce manque de discernement des régimes fiscaux entre ces deux types d'entreprises reste anormal», estime-t-il.

L'expert comptable a également plaidé pour une uniformisation et une simplification des procédures fiscales.

«Il y a des cas où un citoyen qui souhaite s'acquitter des frais de la vignette automobile, se voit demander une somme supérieure à une autre pour la



même carte grise selon le receveur», pointe-t-il. A propos des possibles contournements opérés par certaines entreprises pour payer moins d'impôts, le commissaire aux comptes a fait savoir que «tant que la loi est respectée, ce qui semble être un contournement est en réalité une optimisation fiscale, ce qui est légal».

La fraude se traduit le plus souvent par un chiffre d'affaire en partie non déclaré, note l'expert comptable soulignant «le grand manque à gagner pour l'administration fiscale». S'agissant de la lutte contre la fraude fiscale, M. Ouakemoum a estimé qu'il y a besoin de revoir les dispositions des mécanismes de la lutte contre la fraude fiscale.

A noter que cette formation destinée aux entreprises, intitulée «Elaboration de la liasse fiscale à la lumière de la Loi de finances 2019», a été organisée à

l'initiative de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, (CACI).

«C'est une rencontre professionnelle sur les pièges à éviter pour optimiser les contributions des entreprises en matière de fiscalité», a expliqué M. Ouakemoum, expliquant que la journée de formation permet aux représentants des entreprises présents d'étudier des cas pratiques pour évoquer la réalité de l'entreprise sur ce volet. Selon lui, ce type de formation est nécessaire au vu du phénomène récurrent des redressements fiscaux. Le commissaire aux comptes a ainsi pointé l'existence d'insuffisances organisationnelles au niveau de la fiscalité des entreprises. «D'où la nécessité d'initier les représentants des entreprises à la veille fiscale et l'intelligence fiscale» pour se tenir au courant des évolutions dans ce registre, a-t-il estimé.

## TOURISME: Assouplir les procédures pour promouvoir la destination Algérie

Les participants à la 3e édition du Salon international «Cirta-Syaha 2019» ouverte hier à Constantine, ont insisté sur l'importance «d'assouplir» les procédures administratives et bancaires notamment «pour promouvoir la destination Algérie».

Selon le président de la fédération nationale des hôteliers (FNH), Hadj Oulbachir, «plusieurs contraintes en rapport avec la législation régissant le secteur du tourisme et le système bancaire freinent l'élan de développement touristique», d'où l'importance, a-t-il estimé «d'envisager des solutions pérennes devant

assouplir les procédures encombrant les projets de d'investissement et la destination Algérie».

«Sur les 230 zones d'expansion touristique (ZET) prévues à l'échelle nationale, il y a près d'une décennie dans le cadre du plan d'aménagement touristique, 24 seulement sont entrées en exploitation, alors que les autres sont toujours à l'état de projet», a-t-il soutenu. Le même responsable qui a estimé que le développement du secteur du tourisme était «l'affaire de tous, du chauffeur de taxi jusqu'aux autorités en passant par les douaniers et les policiers», a fait

part de l'existence à l'échelle nationale de 1.960 hôtels classés déjà opérationnels en attendant la réception «ultérieurement» de 1.650 autres infrastructures hôtelières en construction.

De son côté, le wali, Abdessamie Saïdoune a déclaré que la wilaya de Constantine dispose actuellement d'une vingtaine de structures hôtelières classées, susceptibles, a-t-il considéré, de répondre à toutes les demandes exprimées en la matière.

Ce troisième Salon international organisé à l'initiative de la direction locale du tourisme et de l'artisanat en

collaboration avec le Club des opérateurs du tourisme et l'Office local du tourisme a été marqué par la participation d'une cinquantaine d'exposants, investisseurs dans le domaine hôtelier, agences de voyage, et organismes d'assurance et de voyage entre autres.

Des tables rondes sur l'investissement touristique, une journée d'étude sur les potentialités et capacités touristiques de l'Algérie et autres forums sur les différentes formes du tourisme sont au menu de cette manifestation devant se poursuivre jusqu'à mardi.

## MOSTAGANEM: Raccordement de plus de 6.000 foyers au réseau de gaz naturel en 2018

Pas moins de 6.010 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel durant l'année 2018 au niveau de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris hier de la direction de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz.

L'année 2018 a connu la mise en service du réseau de distribution public du gaz dans la commune de Sour au profit de 1.500 habitants.

Le coût de réalisation a atteint 74 millions DA, auquel s'ajoutent les charges de raccordement au réseau de wilaya du gaz naturel estimées à 27 millions DA, a indiqué la même source.

Aussi, il a été procédé à la mise en service du réseau de distribution public du gaz naturel particulièrement au niveau de la commune de Boudinar au profit de 930 foyers, sur un linéaire de 18 kilomètres, a-t-on précisé, signalant que le coût total de cette opération est de l'ordre de 22 millions DA.

Parallèlement à ces projets, il a été procédé au raccordement, au titre de l'année 2018, de 3.960 foyers au gaz naturel disséminés dans plusieurs quartiers de la ville de Mostaganem et les localités qui lui sont rattachées, dont notamment les nouvelles cités et

pôles urbains, selon la même source. Les travaux de réalisation de 4 autres réseaux de distribution public de gaz naturel se poursuivent au niveau des communes de l'Est de la wilaya de Mostaganem, notamment celles connues comme difficiles d'accès.

Ces réseaux concernent 753 foyers au niveau de la commune de Tazgaït, 1.650 dans la commune de Achaacha et 1.300 dans la commune de Khadra pour une enveloppe financière estimée à 980 millions DA, a-t-on ajouté.

## FMI: L'endettement élevé freine l'adaptation des pays à l'évolution de l'économie mondiale

L'endettement élevé des pays freine leur adaptation à l'évolution rapide de l'économie mondiale, a indiqué le Fonds monétaire international (FMI) sur son site web, qui note que la croissance économique ralentit et la dette publique reste élevée dans le monde entier.



Dans le nouveau «Moniteur des finances publiques» élaboré par trois économistes au sein du FMI, à savoir Vitor Gaspar, John Ralvey et Elif Ture, il est soutenu que les pays endettés peuvent adopter une vision à long terme pour favoriser une croissance plus forte et inclusive. Dans ce but, ils doivent mettre de l'ordre dans leurs finances publiques en réduisant progressivement la dette pour se préparer au prochain ralentissement économique et en modernisant la politique budgétaire pour investir dans l'avenir de la population.

Par conséquent, il est nécessaire de mieux répartir les dépenses, de dégager plus de marges budgétaires et d'améliorer la politique fiscale. Les auteurs de l'étude notent de même qu'un endettement élevé peut limiter la capacité des dirigeants d'augmenter les dépenses ou de réduire les impôts pour compenser une faible croissance économique, car les créanciers peuvent se montrer moins disposés à financer des déficits budgétaires croissants.

En outre, le paiement des

intérêts sur la dette a pour effet d'évincer les dépenses d'éducation, de santé et d'infrastructure, à savoir des investissements qui contribuent à la croissance des pays à long terme.

Chaque pays devra mettre au point une stratégie appropriée pour dégager plus de marges budgétaires afin de soutenir l'économie pendant le prochain ralentissement, préconisent-ils.

### Les pays fortement endettés devraient favoriser les recettes sur les dépenses

Selon eux, les pays fortement endettés devront augmenter leurs recettes ou limiter leurs dépenses excessives, surtout ceux où la croissance économique actuelle dépasse la croissance potentielle à long terme, comme les Etats-Unis, ou ceux dont les coûts d'emprunt sont élevés et les besoins de financement importants, comme le Brésil et l'Italie.

Pourtant, ces pays devraient maintenir leurs investissements dans l'éducation, la santé et les infrastructures, soit en redéfinissant les priorités en ma-

nière de dépenses, soit en élargissant l'assiette fiscale, par exemple en supprimant les exonérations fiscales et en améliorant l'administration fiscale.

Les pays, prônent les auteurs de l'étude, peuvent adopter des politiques plus intelligentes et plus souples en vue de faciliter le changement. Dans ce but, ils doivent améliorer la politique budgétaire sur trois fronts. Premièrement, les pays devraient réorienter leurs dépenses vers des investissements favorisant la croissance dans les infrastructures, l'éducation et les soins de santé, tout en réduisant les gaspillages tels que les subventions inefficaces en matière d'énergie.

Il est également important, dans un monde plus numérique et automatisé, de mettre davantage l'accent sur les politiques qui favorisent l'éducation permanente et le perfectionnement continu des compétences. Singapour, par exemple, subventionne la formation de tous les adultes pendant toute leur vie professionnelle, et les Pays-Bas offrent des déductions fiscales pour la formation de la main-d'œuvre.

Deuxièmement, les mesures visant à améliorer la gestion des finances publiques et à augmenter les recettes pourraient dégager plus de marges budgétaires. Dans les pays avancés, une meilleure gestion des actifs

financiers de l'Etat pourrait engendrer jusqu'à 3 % du PIB par an en recettes supplémentaires, comme le montre le Moniteur des finances publiques d'octobre 2018. Les pays émergents et les pays en développement à faible revenu devraient accroître leurs recettes fiscales.

Troisièmement, les pays avancés devraient revenir à une imposition plus progressive des revenus, qui contribuerait à réduire les inégalités. La plupart d'entre eux disposent également de marges pour accroître considérablement les recettes tirées de l'imposition des successions, des terres et des biens immobiliers.

En outre, les Etats devraient coopérer pour réformer la fiscalité des grandes entreprises multinationales, en particulier dans le secteur du numérique. Cela contribuerait à augmenter les recettes, y compris dans les pays en développement à faible revenu, en limitant les transferts de bénéfices et la concurrence fiscale mondiale.

Ces mesures contribueraient à stimuler la croissance économique à long terme, facteur essentiel pour réduire une dette publique élevée et onéreuse. Elles permettraient également de répartir plus largement les gains économiques au sein des pays et d'un pays à l'autre, et de rétablir la confiance du public dans les institutions indispensables à la stabilité économique, ont également noté ces trois économistes.

## CHINE: «Beijing Benz» rappellera plus de 1900 véhicules en raison d'airbags défectueux

Un total de 1925 véhicules de marque «Mercedes-Benz» seront rappelés à partir du 31 mai prochain par l'entreprise chinoise «Beijing Benz Automotive Co», en raison d'airbags défectueux, a annoncé l'Administration d'Etat de contrôle du marché de ce pays.

Le rappel concerne les berlines de classe C et les SUV GLC fabriqués entre janvier et mars 2018, selon la même source.

Les airbags de protection des genoux pour le conducteur pourraient ne pas assurer une protection efficace en raison d'une défaillance du fournisseur d'airbag, augmentant ainsi le risque de blessure pour les personnes dans le véhicule en cas d'accident. L'entreprise remplacera les airbags de protection des genoux défectueux gratuitement, a ajouté la même source.

## SALON AUTOMOBILE INTERNATIONAL À SHANGHAI: Plus de 1.000 participants attendus

Plus de 1.000 constructeurs automobiles issus de 20 pays du monde prendront part à partir du 18 avril courant au Salon international de l'automobile à Shanghai en Chine, selon le site Internet annonçant cet événement.

Le salon qui s'étalera jusqu'au 25 avril courant sera un espace pour présenter le développement de l'industrie automobile en Chine et faciliter les échanges et la coopération parmi les constructeurs automobiles mondiaux, selon le même site. Il y a parmi les participants, des géants mondiaux de l'automobile comme Volkswagen ou Maserati ainsi que des constructeurs chinois comme Chery, Geely et BYD.

Des dizaines de constructeurs de véhicules à énergies nouvelles feront leur début lors de cet événement, tels que Weltmeister, KARMA et GYON, et ce dans le but que le pays continue à promouvoir le développement de son marché des véhicules à énergies nouvelles.

## CHINE La Chine importe plus de produits principaux de base au premier trimestre

La Chine a importé plus de produits principaux de base au premier trimestre 2019, a annoncé l'Administration générale des Douanes de Chine.

Les importations de pétrole brut ont bondi de 8,2% sur un an pour atteindre 121 millions de tonnes, tandis que celles de pétrole raffiné ont connu une hausse de 5,8% pour atteindre 8,72 millions de tonnes sur les trois premiers mois de l'année. Quelque 24,27 millions de tonnes de gaz naturel ont été importées, en croissance de 17,8% par rapport à la même période de l'année dernière. Cependant, les importations de soja de la Chine ont diminué de 14,4% à 16,75 millions de tonnes.

Le commerce extérieur chinois de marchandises a augmenté de 3,7% en glissement annuel au premier trimestre, pour atteindre 7.010 milliards de yuans (1.040 milliards de dollars), selon les douanes chinoises. Les exportations ont progressé de 6,7% en glissement annuel à 3.770 milliards de yuans de janvier à mars, alors que les importations étaient en hausse de 0,3% à 3.240 milliards de yuans, a indiqué l'Administration générale des Douanes.

APS

## COMMERCE: Reprise des discussions entre les Etats-Unis et le Japon

Un éventuel accord commercial entre les Etats-Unis et le Japon comprendra un volet sur des restrictions contre la manipulation des monnaies, a indiqué samedi le secrétaire américain au Commerce, alors que des discussions bilatérales se tiendront aujourd'hui et demain à Washington.

«Je pense que nous voudrions nous assurer que quel que soit l'accord commercial, il y ait des dispositions sur la monnaie, comme nous l'avons fait pour l'accord de libre-échange avec le Canada et le Mexique, a déclaré Steven Mnuchin lors d'une conférence de presse. Le ministre de Donald Trump a en outre indiqué qu'il n'y aurait pas de date arbitraire pour trouver un accord et souligné que les discussions porteraient sur un large éventail de sujets.

En octobre, le secrétaire américain au commerce Robert Lighthizer avait

notifié au Congrès que l'administration Trump avait l'intention de négocier trois accords commerciaux séparés avec le Japon, l'Union européenne et le Royaume Uni (après le Brexit). De premières négociations entre le représentant américain au Commerce et le ministre japonais de l'Economie, Toshihimitsu Motegi, s'étaient déjà tenues en août 2018 aux Etats-Unis.

Mais leurs vues étaient alors pour le moins divergentes. Tokyo privilégiant un accord multilatéral comme le pacte de libre-échange transpacifique (TPP), dans lequel il espérait faire revenir les Etats-Unis.

Donald Trump et le Premier ministre nippon, Shinzo Abe, avaient en outre évoqué le sujet commerce un mois plus tard en marge de l'assemblée générale de l'Onu à New York.

Le commerce entre les deux pays

représente «environ 30% du PIB mondial», avait souligné l'administration Trump.

«Le Japon est important mais il s'agit bien trop souvent d'un marché insuffisamment ouvert aux biens des exportateurs américains», avait-elle estimé.

Les Etats-Unis ont accusé en 2018 un déficit commercial de 67,62 milliards de dollars (hors services) avec le Japon.

Pour rééquilibrer les échanges, le gouvernement japonais étudie l'achat de nouveaux équipements militaires, dont quelque 150 avions chasseurs F35 de conception américaine, selon un plan de défense quinquennal qui a été présenté en décembre.

Tokyo espère échapper à la menace de M. Trump d'imposer des taxes douanières sur les automobiles importées.

## MASCARA: Près de 500 logements publics locatifs en voie de réception



Un quota de près de 500 logements de type public locatif (LPL) est en voie de réception à Mascara, a-t-on appris jeudi du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de la wilaya.

Au total, 482 unités d'habitation «LPL» seront réceptionnées en juin prochain au chef-lieu de wilaya, a précisé Mohamed Saber dans une présentation sur l'évolution de l'opération, lors d'une visite de travail du wali, Hamid Baïche. Le site est implanté dans le nouveau pôle urbain, à proximité de l'Université «Mustapha Stambouli», a-t-il indiqué, signalant que les travaux de réalisation ont été achevés et que l'opération évolue actuellement au stade des aménagements extérieurs et des raccordements aux différents réseaux. Les prévisions de l'OPGI de Mascara tablent également sur la réception de 1.500 logements «LPL» avant la fin de l'année en cours et ce, à travers différents sites du chef-lieu de la wilaya.

La même commune a bénéficié, ces dernières années, de programmes consistants comprenant notamment 5.650 «LPL» et 1.952 autres unités d'habitation dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

## NOUVELLES BRÈVES RÉGIONALES

**MEDEA** - Six personnes, asphyxiées au monoxyde de carbone, ont été secourues, samedi soir à Berrouaghia, à 35 km à l'est de Médéa, par les éléments de la protection civile de Médéa, a-t-on appris dimanche auprès de cette structure.

Il s'agit, a-t-on indiqué, de membres d'une même famille, âgés entre 2 et 39 ans, qui avaient inhalé du monoxyde de carbone, provenant d'un chauffe bain défectueux, et dont l'intervention rapide des secouristes a permis de les réanimer sur place, avant leur transfert vers l'hôpital «Benyoucef Benkheda» où ils ont été pris en charge.

Six autres personnes ont été sauvées, durant la semaine écoulée, par les secouristes de la protection civile, lors de deux interventions distinctes, menées dans des quartiers de Médéa, a-t-on rappelé.

Une septuagénaire est décédée dimanche à Ksar-el-Boukhari, à 65 km au sud de Médéa, suite à l'explosion d'une installation de gaz naturel, survenue dans son domicile familial, sis au quartier «Zobra», selon la protection civile.

**SAIDA** - Une femme est morte et deux autres personnes ont été blessées à des degrés différents de gravité dans un accident de renversement et dérapage d'un véhicule à Saïda, a-t-on appris hier des services de la protection civile.

L'accident s'est produit samedi soir sur la route nationale (RN 6) reliant les wilayas de Saïda et Béchar au niveau de la commune de Sidi Ahmed causant la mort d'une femme sur le coup et faisant deux blessés, une fillette et le conducteur du véhicule à des degrés différents de gravité. Les agents de la protection civile sont intervenus pour prodiguer des premiers soins aux blessés âgés de 13 et 31 ans et les transporter vers la polyclinique de la commune d'Aïn Lahdjar et déposer le corps de la victime (61 ans) à la morgue de l'hôpital «Ahmed Medeghri» de Saïda.

**M'SILA** - Cinq (5) plans directeurs d'aménagements urbains (DAU) seront actualisés «au cours de cette année» à M'sila, ont indiqué les services de la wilaya, précisant que ces outils qui tracent les grands axes de développement et d'extension urbaine concernent onze (11) communes et sont actuellement en voie de finalisation.

Ces plans d'aménagements urbains contribuent à «dégaier des assiettes foncières à utiliser dans des projets d'équipements publics», a précisé la même source.

## KHENCHELA: 8 milliards de DA pour des projets de développement à travers la wilaya

La wilaya de Khenchela a bénéficié d'un budget d'investissement de l'ordre de huit (8) milliards de DA inscrit au titre du plan d'urgence de la caisse nationale de la solidarité et de la garantie des collectivités locales de l'exercice 2019, a indiqué samedi le wali, Kamal Nouicer.

Ce montant financier est destiné à la réalisation de plusieurs projets «importants» liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, d'une manière directe et dans divers secteurs, a précisé à l'APS, le même responsable.

«L'ensemble des localités de cette wilaya au nombre de 21 sont concernées par cette enveloppe financière, selon les besoins de chaque commune en matière des programmes de développement», ajoute le même responsable.

La répartition de ce budget d'investissement, a-t-il indiqué, se fera selon les priorités pour la concrétisation des projets relevant du secteur de l'énergie en premier lieu, où il sera procédé durant les douze (12) mois prochains au raccordement de l'ensemble des régions rurales aux réseaux de gaz naturel et d'électricité.

Il a souligné qu'une partie de ce montant financier a été réservée pour la réalisation des opérations affectées au bénéfice du secteur de la jeunesse et des sports, dont la couverture en pelouse synthétique de tous les stades communaux de cette région en plus de la construction de 200 stades de proximité à travers les quartiers de diverses communes de la wilaya et de 14 piscines communales ainsi que la réhabilitation, l'aménagement et



l'équipement des maisons de jeunes. Aussi, pas moins de 150 millions DA ont été consacrés dans la wilaya pour la réalisation d'un centre de repos en faveur des fonctionnaires des collectivités locales, dans la région de Hammam Salhine de la localité d'El Hamma sous forme de chalets modernes, a révélé le même responsable.

Il a relevé que la concrétisation de ce projet vise à offrir un espace de détente et de loisirs familial à proximité de la station thermale de Hammam Salhine.

Une action d'aménagement urbain portant goudronnage des

routes et trottoirs ainsi que la réfection de l'éclairage public, la création des espaces verts dans les communes d'Ouled Rechache, Babar, Kais, Tamza, Taouzianet, Mehal et Bouhmama en plus des cités Youcef, Hesnaoui, Ennour, Trik El Izar et Moussa Redah au chef lieu de wilaya figure également parmi les opérations financées au titre de ce budget, selon la même source.

La wilaya de Khenchela a bénéficié récemment de deux enveloppes financières totalisant 11 milliards DA puisés de la caisse nationale de la solidarité et de la garantie des collectivités locales, a-t-on rappelé.

## OUARGLA: 4 nouveaux appareils de dialyse retenus par la wilaya (DAL)

Une opération portant sur l'acquisition de quatre (4) nouveaux appareils de dialyse a été retenue par la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier du directeur de l'administration locale (DAL) de la wilaya.

Inscrite sur budget de wilaya (BW-2018) avec une enveloppe de 15 millions DA, cette opération,

pour répondre aux besoins de certains centres d'hémodialyse dans la wilaya, a-t-il ajouté.

Totalisant environ 300 patients atteints d'insuffisance rénale de différentes catégories d'âge, la wilaya d'Ouargla dispose de six (6) services d'hémodialyse répartis sur les établissements

publics hospitaliers (EPH) et structures de santé à travers les communes de Ouargla, Touggourt, Hassi-Messaoud, Taïbet et El-Hedjira, ainsi qu'un autre privé à Rouissat, selon des cadres de la DSP.

Ces services fonctionnent actuellement avec 78 appareils d'hémodialyse, dont la plupart sont

anciens et tombent constamment en panne, a-t-on fait savoir.

La rénovation de ces équipements permettra de soulager le nombre de patients nécessitant des séances d'hémodialyse et de mettre fin aux désagréments rencontrés, notamment en matière d'attente, a-t-on souligné.

## BATNA: Des jeunes de 30 wilayas au «Social media camp Algeria 2019»

Des jeunes venus de 30 wilayas du pays ont participé au «Social media camp Algeria 2019» ouvert jeudi à la Maison de l'avocat de la ville de Batna.

La manifestation, de trois jours, présente aux jeunes universitaires, membres d'associations et journalistes participants les nouveautés des réseaux sociaux et les modes de leurs utilisations saines, a indiqué Youcef Lekehal, coordinateur du camp.

Des conférences et ateliers, animés par des experts, aborderont



durant le camp différents thèmes inhérents, entre autres, au «lancement et gestion d'un

projet numérique», à «la responsabilité et l'employabilité sur les réseaux sociaux» et «les

échanges professionnels sur les réseaux sociaux», a souligné la même source.

La manifestation, dont la prochaine édition aura lieu dans une autre wilaya, a pour objectif l'amélioration de la maîtrise de la communication sur les réseaux et leur sécurité, a indiqué Lekehal, un jeune entrepreneur et animateur associatif.

En marge de la rencontre, une formation au camping a été organisée au complexe sportif culturel de la cité Kechida.

## ORAN: Focus sur l'art et sa relation à la culture de la paix

Un cycle de rencontres hebdomadaires dédié à «l'art et sa relation à la culture de la paix» a été lancé, samedi à Oran, au siège de l'association socioculturelle oranaise «Santé Sidi El-Houari» (SDH).

Cette manifestation est organisée par SDH dans le cadre de son projet «Niya pour une culture de la paix», en partenariat avec le club artistique universitaire «Artelier», a indiqué à l'APS le coordinateur du programme, Iliès Chaïb.

L'objectif, a-t-il expliqué, est «d'offrir un espace d'expression supplémentaire aux jeunes passionnés par les arts, notamment la peinture, le dessin, la photographie et la musique».

La première journée de ce cycle a été marquée par la tenue d'une exposition picturale comprenant une soixantaine d'oeuvres entre tableaux de peinture et photos prises avec téléphone portable pour immortaliser un paysage, un site pittoresque ou une initiative citoyenne.

Une sortie récréative au profit d'une centaine d'enfants orphelins a été animée par la même occasion dans la grande forêt de M'sila, dans la daïra de Boutlélis, à l'ouest d'Oran. Des ateliers thématiques sont également au menu de ces activités, donnant pleinement son sens à l'art en tant que «fenêtre sur la paix intérieure», a-t-on souligné. Au pro-



gramme encore, des séances de création, d'apprentissage, de découverte de soi, de talents cachés et de loisirs inexplorés, animées par des artistes passionnés, donnant l'occasion aux jeunes de s'ouvrir à l'art.

La promotion des valeurs de «paix, citoyenneté, inter-culturalité et développement durable» constitue l'objectif majeur du projet «Niya,

pour une culture de la paix» dont le lancement remonte à mars 2018.

L'initiative est axée notamment sur la formation d'animateurs socioculturels qui vont porter les idées de paix, d'inter-culturalité, d'acceptation de l'autre, et ce, «quelles que soient les différences culturelles ou d'opinion», a fait valoir SDH.

## ENFANCE: Nécessité de passer à une autre étape dans la prise en charge des enfants assistés

La prise en charge assurée à l'enfant assisté doit passer à une autre étape pour améliorer davantage les conditions de vie et d'épanouissement de cette catégorie de la société, a estimé samedi à Sétif le président de l'association locale «Insaf» activant dans le domaine des droits de l'enfant assisté, M. Adel Bouregazène.

«La prise en charge classique comme l'animation culturelle, les actions de bienfaisance, et les visites et jouets offerts aux enfants assistés, et en dépit de son impact positive, demeure cependant insuffisante et nécessite ainsi de passer à une autre étape qualitative en rapport avec les volets professionnels, social et intellectuels», a précisé à l'APS le même responsable, en marge de la cérémonie de



clôture des festivités du projet «ensemble pour une meilleure prise en charge de l'enfant assisté» organisée à l'initiative de cette association en collaboration avec la direction locale de l'action sociale (DAS). Il a dans ce contexte appelé à l'accompagnement de cette catégorie d'enfants à travers entre autres, «la consolidation de leurs pas dans le

monde de travail, une fois en âge adulte, leur encouragement et assistance pour la création de leurs petites entreprises et concrétisation de projets d'avenir».

À cette occasion, le même responsable a rappelé que le projet «ensemble pour une meilleure prise en charge de l'enfant assisté» a été lancé en janvier 2018, ciblant 30 acti-

vants dans les associations et affiliés aux centres de l'enfance assistée à travers des sessions de formation en psychologie et volets techniques législatives en rapport avec les droits de l'enfant assisté pour pouvoir être «un appui à l'enfant assisté».

Dans ce contexte, le même responsable a appelé au travail collectif à travers la création de réseaux spécialisés pour consolider les efforts et les moyens au service de l'enfant assisté.

Ce projet a été appuyé par le programme national «Djoussour» du réseau «Nada» et les directions centrales de l'enfance assistée (fille et garçon) de la wilaya de Sétif et vise à sensibiliser tous les intervenants du domaine en vue d'une meilleure prise en charge de cette catégorie.

## GUELMA: Saisie d'un pistolet automatique, de 21 balles réelles et arrestation de 2 individus à Ain Ben Baïda (Gendarmerie)

Les services des brigades de la Gendarmerie nationale ont saisi un (1) pistolet automatique (PA), vingt et une (21) balles d'arme réelles et appréhendé deux (2) individus dans la commune d'Ain Ben Baïda (Est de Guelma), a-t-on appris samedi auprès du groupement territorial de la gendarmerie nationale.

La saisie a été effectuée suite à un contrôle de routine d'un véhicule

effectué par les gendarmes de la brigade de Boukemouza, relevant de la commune d'Oued Feragha, dans un barrage dressé sur un tronçon de la route nationale (RN) 16 reliant Annaba à Souk Ahras, à proximité de l'échangeur de l'autoroute Est-ouest d'Ain Ben Baïda, a-t-on indiqué à la cellule de l'information et de la communication de ce corps de sécurité. La fouille de la voiture, a-t-on pré-

cisé, a permis de trouver une arme à feu, un pistolet de type 4 «Beretta» 9mm et des cartouches d'arme, et d'arrêter le conducteur. Les investigations lancées dans le cadre de cette affaire, enregistrée le 31 mars dernier, se sont soldées par l'arrestation d'un deuxième individu, a-t-on ajouté, soulignant que les deux mis en cause, âgés de 40 et de 72 ans, ont été présentés devant la justice.

## PORT DE MOSTAGANEM: Mise en échec d'une tentative d'introduction de plus de 600 comprimés psychotropes (PAF)

La brigade de la Police algérienne des frontières (PAF) au port de Mostaganem a mis en échec récemment une tentative d'introduction de 614 comprimés psychotropes, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité.

L'opération de saisie de cette quantité de psychotropes a eu lieu au niveau de la gare maritime, lors du traitement des passagers d'une navette assurant la ligne entre le port de Valence (Espagne) et le port commercial de Mostaganem, a indiqué la même source. Ces comprimés ont été découverts dans un véhicule touristique portant immatriculation étrangère, conduite par un citoyen algérien (âgé de 42 ans) résidant en France, a-t-on ajouté. Après les procédures judiciaires, la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya a présenté le mis en cause devant le parquet près le tribunal de Mostaganem qui a décidé de le mettre en détention provisoire, a-t-on indiqué de même source.

## RELIZANE: Arrestation de 7 trafiquants de drogue et saisie de 335 grammes de kif traité (Sûreté de wilaya)

Les éléments de la sûreté de daïra de Oued R'hiou (Relizane) ont arrêté sept (7) trafiquants de drogue et saisi 335 grammes de kif traité et 105 comprimés de psychotropes, a-t-on appris samedi de la cellule de communication et des relations générales de la sûreté de wilaya.

La même source a indiqué, à l'APS, que cette opération a été menée récemment après arrestation d'un individu avec en sa possession 4 plaquettes de drogue. L'enquête a permis l'arrestation de 6 autres personnes. La perquisition dans le domicile d'un des mis en cause a permis de découvrir d'une autre quantité de drogue, pour atteindre au total une saisie de 335 grammes, en plus d'une arme blanche, de 105 comprimés psychotropes et une somme d'argent générée par la vente de drogue.

Un procédure judiciaire a été entamée à l'encontre des personnes dont cinq ont été écroués et deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire, selon la même source.

## SÛRETÉ NATIONALE: Récupération de 179 véhicules volés et arrestation de 139 suspects



Les services de police ont récupéré, durant le premier trimestre de l'année en cours, 179 véhicules volés dont 26 recherchés par Interpol, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Dans ce cadre, 139 mis en cause ont été arrêtés et déferés aux juridictions compétentes, ajoute la même source. La DGSN reste mobilisée face aux tentatives susceptibles de menacer la sécurité du citoyens et des biens. La DGSN rappelle aux citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 mis à leur disposition 24h/24h pour signaler tout comportement contraire à la loi.

## BURKINA FASO: Les enseignants annoncent une grève le 18 avril

La coordination nationale des syndicats de l'éducation (CNSE) du Burkina Faso regroupant au moins 15 syndicats a annoncé une grève de 24 heures le jeudi prochain (18 avril) pour réclamer de meilleures conditions de vie et de travail, ont rapporté samedi soir des médias locaux.

«La CNSE a déposé auprès du secrétariat général du gouvernement un préavis de grève appelant l'ensemble des travailleurs de l'éducation et de la recherche à observer un arrêt de travail de 24 heures le jeudi 18 avril 2019.

Cette journée de protestation sera ponctuée de marche-meeting sur l'ensemble du territoire national», a écrit la coordination dans une déclaration liminaire distribuée aux journalistes lors d'un point de presse.

Faisant le bilan des négociations précédentes avec le gouvernement, la coordination dit retenir que «les conclusions sont loin d'être satisfaisantes» car «sur l'ensemble des points rappelés dans la correspondance du 1er février 2019, aucun n'est entièrement satisfait».

## NÉPAL: 3 morts dans un accident d'avion près de l'Everest

Un petit avion a manqué hier son décollage sur la minuscule piste de l'aéroport de Lukla, porte d'entrée vers l'Everest et heurté deux hélicoptères, faisant trois morts et trois blessés, ont annoncé les autorités népalaises.

Egalement appelé «Aéroport Tenzing-Hillary», du nom des premiers alpinistes à avoir gravi le toit du monde, Lukla passe pour être un des aéroports les plus délicats au monde.

Le copilote du Let-410 de la compagnie Summit Air, qui était à destination de Katmandou, et un policier au sol ont été tués lors de l'accident, a déclaré Ema Nath Adhikari, un responsable de l'aéroport.

Un autre policier a péri à l'hôpital de Katmandou, a indiqué par ailleurs un porte-parole de la police.

«L'avion a dévié vers l'héliport pendant son décollage et percuté deux hélicoptères.

Les blessés ont été évacués à Katmandou», a ajouté M. Adhikari. «Nous ne sommes pas sûrs des causes de l'accident». L'aéroport est utilisé chaque année par des milliers de randonneurs et d'alpinistes se rendant sur le massif de l'Everest. Son activité connaît un de ses pics en avril, quand débute la saison de grimpe.

L'aéroport de Lukla ne dispose d'aucun système radar. Les pilotes doivent naviguer entre des pics enneigés et affronter une météo capricieuse pour arriver sur une piste longue de seulement 500 mètres en haut d'une crête et qui se termine par un abîme.

En octobre 2008, un accident avait tué les 18 passagers d'un avion.

Seul le pilote avait survécu.

## CHINE: Un séisme de magnitude 3,0 secoue Pékin

Un séisme de magnitude 3,0 a secoué hier l'arrondissement de Hualirou à Pékin, capitale chinoise, selon le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 19 km, a été localisé vers 12h47 (heure de Pékin) à 40,34 degrés de latitude nord et à 116,39 degrés de longitude est, d'après la même source. Aucune victime n'a été déplorée.

## AUSTRALIE: Des tirs à Melbourne font de «nombreuses» victimes

Des tirs près d'une discothèque de Melbourne, dans l'ouest de l'Australie, ont fait de «nombreuses victimes» aux premières heures de la journée d'hier, a indiqué la police sans donner plus de précisions.

«Les enquêteurs estiment que de nombreuses personnes ont été atteintes à la sortie d'une discothèque, à proximité de Little Chapel Street et de Malvern Road, vers 03H20 (17h20 GMT samedi)», a indiqué la police dans un communiqué.

La police n'a pas fourni plus de détails sur les personnes touchées par ces tirs, indiquant seulement que l'incident s'était produit dans le quartier de Prahran, à Melbourne.

«Les circonstances exactes sont en cours de reconstitution», a-t-on ajouté de même source.

Les tueries de masse sont rares en Australie où les lois sur le port d'armes sont rigoureuses depuis la mort de 35 personnes en 1996, à Port Arthur, en Tasmanie.

L'année dernière, sept membres



d'une même famille ont péri dans l'ouest de l'Australie. Le meurtrier s'est ensuite aussitôt suicidé. Il s'agit de la tuerie la plus meurtrière dans le pays depuis le drame de Port Arthur.

## Un mort dans une fusillade près d'une discothèque de Melbourne en Australie

Un agent de sécurité a été tué et trois personnes blessées dans une fusillade près d'une discothèque populaire de Melbourne dans la nuit de samedi à dimanche, a annoncé la police. La police a précisé que deux autres vidents et un client attendant de pénétrer dans le Love Machine, situé dans le quartier de Prahran, avaient également été blessés.

«Il semblerait que les tirs ont été effectués depuis une voiture sur la foule qui se trouvait à l'extérieur de la discothèque», a déclaré dimanche aux journalistes Andrew Stammer, de la police de l'Etat de Victoria (sud-est), dont Melbourne est la capitale. «C'est un acte épouvantable. C'est

une discothèque animée, une des principales de Melbourne dans un des quartiers les plus animés de Melbourne», a-t-il ajouté, précisant que quatre personnes ont été hospitalisées, mais un des agents de sécurité, âgé de 37 ans, est mort peu après.

Un homme de 28 ans est dans un état critique et deux autres personnes âgées de 29 et 50 ans ont été moins gravement blessées.

La police avait indiqué plus tôt dans un communiqué que la fusillade avait eu lieu près du croisement de Little Chapel Street et Malvern Road, vers 03H20 (17H20 GMT samedi).

## BRÉSIL: 7 morts dans l'effondrement de constructions à Rio de Janeiro

Au moins sept personnes ont péri vendredi et dix-sept autres étaient toujours portées disparues samedi après l'effondrement de constructions illégales dans une favela de Rio, ont annoncé les pompiers qui poursuivaient les recherches.

Un précédent bilan a fait état de deux morts.

Cinq corps ont été retirés des décombres et deux autres personnes envoyées à l'hôpital, a-t-on indiqué de même source en précisant travailler «sur la possibilité de 17 personnes disparues». Dix personnes ont été secourues, ont indiqué les pompiers dans un dernier communiqué.

Une centaine de sauveteurs s'activaient samedi parmi les décombres, secondés par des chiens et des hélicoptères. Tout comme de nombreux



immeubles du quartier Muzema, où s'est produit le drame, et d'autres quartiers à l'ouest de Rio, les immeubles qui se sont effondrés étaient des constructions illégales présentant des risques d'effondrement, selon les autorités locales.

La cause de l'accident n'a pas été encore précisée mais

le quartier de Muzema a été l'un des plus affectés par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur plusieurs secteurs de Rio de Janeiro, entre lundi soir et mardi matin, provoquant des dégâts considérables et qui ont fait dix morts.

Le contrôle des ouvrages dans ce secteur est difficile

car les milices para-policières le contrôlent, expliquent les autorités.

Profitant de l'absence de l'Etat, ces groupes dominent le territoire et se financent en assurant clandestinement des services tels que l'électricité, les transports, la vente ou la location d'habitations.

La mairie de Rio assure avoir essayé à plusieurs reprises d'empêcher la construction d'édifices, en dernier lieu en février, en fermant des immeubles qui présentaient des «risques imminents d'effondrement ou de glissement» de terrains.

De nombreux quartiers pauvres de l'ouest de Rio sont dominés par les milices para-policières et contrôlent désormais 26 quartiers, selon une enquête récente du journal O Globo.

## VIETNAM: Hanoï a enregistré 60 jours de mauvaise qualité de l'air en 2018

La capitale vietnamienne, Hanoï a enregistré soixante (60) jours de mauvaise qualité de l'air en 2018, a indiqué le ministère vietnamien des Ressources naturelles et de l'Environnement.

La capitale avait une «bonne» qualité de l'air au cours de 15,6% de jours, «moyenne» sur 62,8%, «médiocre» sur 14,1 et «très mauvaise sur 2,1%, a fait savoir le ministère dans un rapport,

relayé dimanche par des médias. Les données ont été recueillies dans douze (12) stations de surveillance réparties dans la ville, dont deux de l'Administration de l'environnement et une de l'ambassade des Etats-Unis. Les zones près de certaines artères principales, comme Pham Van Dong, Hang Dau et Minh Khai sont plus susceptibles d'avoir une qualité de l'air «médiocre» ou «très médiocre» en rai-

son de la densité du trafic et de nombreux projets de construction, a estimé la même source.

Même si la pollution dans les grandes villes comme Hanoï et Ho Chi Minh-Ville dépassait parfois les niveaux autorisés, a ajouté le ministère, «cela ne constituait pas une préoccupation majeure pour la santé de la population».

## RD CONGO: L'épidémie d'Ebola en RDC n'est pas une «urgence» de portée internationale

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé vendredi que l'épidémie d'Ebola en RDC, qui a fait plus de 750 morts depuis août, n'est pas une «urgence de portée internationale», malgré la récente hausse du nombre de cas dans certaines régions.

«Le Comité d'urgence» de l'OMS «est arrivé à la conclusion que l'épidémie actuelle ne constitue pas une urgence de santé publique de portée internationale», a déclaré aux médias le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'issue d'une réunion à Genève.

Cette décision «ne fait aucune différence au niveau de notre engagement et de notre capacité à combattre l'épidémie», a-t-il souligné.

C'est la deuxième fois que le directeur général convoque le comité d'urgence.

En octobre, les experts de l'OMS avaient également estimé que la situation était «très préoccupante» mais qu'elle ne constituait pas une «urgence de portée internationale».

«Le comité d'urgence a décidé à la quasi-unanimité de ne pas recommander au directeur général de l'OMS de déclarer une urgence de santé publique de portée internationale», a expliqué le président de ce comité, Robert Steffen.

«Bien que l'augmentation du nombre de cas dans certaines régions ait suscité de vives inquiétudes, l'épidémie ne s'est pas propagée à l'international», a-t-il relevé.

Aussi, «malgré la durée de l'épidémie, nous considérons que déclarer une urgence de portée internationale n'apporterait pas d'avantage supplémentaire» dans la riposte contre Ebola, a-t-il dit, faisant valoir «l'excellent travail» réalisé par l'OMS et ses partenaires sur le terrain.

L'OMS a toutefois appelé à «redoubler d'efforts» pour détecter «au plus



tôt» les nouveaux cas et identifier et suivre leurs contacts.

Mais l'organisation n'a pas reçu assez de fonds pour financer efficacement la riposte à Ebola, ce qui «nous a obligés à ralentir les activités de préparation dans les pays voisins», a averti le Dr Tedros.

Il a indiqué que 104 millions de dollars (92 millions d'euros) étaient encore nécessaires pour financer la lutte contre Ebola jusqu'en juillet.

L'épidémie a été déclarée le 1er août dans la province du Nord-Kivu (nord-est) et marginalement en Ituri voisine. L'épicentre s'est déplacé de Mangina, en zone rurale, à la ville de Beni, puis actuellement à Butembo-Katwa, à 50 km au sud de Beni dans cette région où les populations se déplacent beaucoup.

Le bilan de l'épidémie ne cesse de s'alourdir, à un rythme accéléré, selon les organisations présentes sur

place. Depuis le début de l'épidémie, 1.186 cas confirmés et probables ont été recensés, dont 751 morts, selon les dernières statistiques de l'OMS en date du 9 avril.

Dans son précédent décompte, l'OMS avait comptabilisé 690 morts, en date du 2 avril.

La lutte contre l'épidémie a été perturbée ces dernières semaines par des attaques de groupes armés.

En outre, au sein des communautés, des membres résistent aux actions de prévention, soins et enterrements sécurisés.

Le Dr Tedros a appelé à un plus fort engagement des communautés dans la lutte contre Ebola.

«Sans elle, on ne peut pas arrêter l'épidémie», a-t-il dit, soulignant que des progrès en termes d'accès ont été réalisés ces dernières semaines «grâce au dialogue et à la négociation».

## CANCERS D'ORIGINE PROFESSIONNELLE EN FRANCE: 1.800 cas reconnus par an

Plus de 1.800 cancers d'origine professionnelle en moyenne sont reconnus chaque année en France - un chiffre qui a plus que triplé en 20 ans -, en très grande majorité (80%) liés à l'amiante, selon des données présentées jeudi par l'assurance maladie française.

Sur la période 2013-2017, ces cancers professionnels reconnus représentent 1.840 cas annuels en moyenne.

Un chiffre qui a plus que triplé en 20 ans, passant de 540 cas en 1998 à 1.940 cas en 2017, selon l'organisme public. Parmi ces cancers professionnels, 80% sont liés à une exposition à l'amiante (70% de cancers du poumon, 30% de mésothéliomes, le cancer de la plèvre aussi appelé «cancer de l'amiante»).

Pour les autres, il s'agit principalement de cancers de la vessie, naso-sinusiens et de leucémies.

Hors amiante, interdit depuis 1997 en France, l'exposition aux poussières de bois, au benzène et aux goudrons, bitumes et asphaltes est à l'origine de la moitié des cas, souligne l'assurance maladie.

Tous types de cancers confondus, l'âge moyen des personnes touchées au moment de la reconnaissance en maladie professionnelle est de 68 ans (73 ans en moyenne pour les cancers de l'amiante, 56,5 ans pour les cancers liés au benzène) et les hommes sont très majoritairement concernés (96%). Ils sont ouvriers dans 80% des cas.

Autre caractéristique, les cas se concentrent dans la moitié nord de la France, où sont implantées des activités concernées par l'utilisation passée de l'amiante.

Par secteurs, la métallurgie compte le plus grand nombre de cas (39%). Viennent ensuite le secteur du bâtiment et des travaux publics (24%) et, dans une moindre mesure, l'industrie chimique et le secteur du bois (9% chacun).

La prise en charge des cancers professionnels par la branche Risques professionnels représente un coût annuel de 1,2 milliard d'euros pour les entreprises.

Mais beaucoup de cancers d'origine professionnelle ne sont pas déclarés, du fait notamment d'une longue période de latence entre l'exposition et la survenue de la maladie (20 à 40 ans) ou de la complexité des démarches à engager, souligne l'assurance maladie.

Pour un meilleur accès aux droits des assurés, elle va mettre en place un dispositif d'aide à la déclaration et expérimenter une détection ciblée à l'occasion de contrôles réalisés par ses médecins conseils.

## AFGHANISTAN: Les talibans interdisent à l'OMS et au CICR d'opérer dans le pays

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a indiqué jeudi avoir suspendu ses activités en Afghanistan, après l'annonce par les talibans d'une «interdiction» d'exercer visant le groupe humanitaire ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les talibans accusent le CICR de ne pas avoir «respecté (les) accords» entre les deux parties et l'OMS de «mouvements suspects» lors d'une campagne de vaccination. Les talibans, qui contrôlent ou disputent aux forces gouvernementales environ la moitié de l'Afghanistan, ont en conséquence «décidé d'interdire aux deux organisations d'opérer à travers le pays jusqu'à nouvel ordre», soulignant qu'ils ne garantiraient plus leur sécurité. «Nous prenons acte de cette annonce et avons suspendu nos activités dans le pays en raison du retrait des garanties de sécurité», a réagi le porte-parole du CICR en Afghanistan, Robin Waudou.

«Nous sommes en train de prendre contact avec les talibans pour entamer un dialogue bilatéral et confidentiel», a-t-il ajouté.

En août dernier, les talibans avaient déjà annulé un «accord de sécurité» avec le CICR, entraînant la suspension de ses activités.

De nombreux Afghans vivant dans des zones rurales n'ont pu ou pas d'accès aux soins et une campagne de vaccination contre la poliomyélite a été relancée en début d'année. Le nombre de cas de poliomyélite, une maladie infectieuse causée par un virus envahissant le système nerveux, qui touche surtout les enfants en bas âge et peut engendrer des paralysies irréversibles en quelques heures dans le monde a diminué de plus de 99 % depuis 1988.

Mais l'Afghanistan, le Pakistan et la Nigéria sont les trois pays où la transmission de la polio reste endémique, selon l'OMS.

## SELON UNE ÉTUDE: Les rideaux d'hôpitaux sont des nids à bactéries

Les rideaux qui séparent les lits des malades dans de nombreux hôpitaux sont censés protéger leur intimité, mais ils pourraient bien menacer leur santé: ils sont souvent porteurs de bactéries résistantes qui peuvent ensuite contaminer les patients, selon une étude publiée vendredi.

Un total de 1.500 prélèvements a été réalisé sur ce genre de rideaux pour cette étude, et des bactéries multirésistantes ont été détectées dans plus d'un cas sur cinq. Fréquemment, les patients étaient porteurs de la même bactérie que celle détectée sur leur rideau. «Ces agents pathogènes peuvent survivre sur ces rideaux et, potentiellement, se transférer sur d'autres surfaces et sur les patients. Dans la mesure où ces rideaux sont utilisés partout, c'est un problème mondial», a affirmé l'une des auteurs de l'étude, Lona Mody, docteur et chercheuse à l'université du Michigan (Etats-Unis).

Les résultats de cette étude, qui doit être prochainement publiée dans une revue médicale, doivent être présentés dans le cadre du Congrès européen de microbiologie clinique et maladies infec-

tieuses, qui a lieu de samedi à mardi à Amsterdam. L'étude a porté sur six centres de soins infirmiers du Michigan. Au total, les chercheurs ont recueilli 1.500 échantillons sur des rideaux de 625 chambres, d'abord lors de l'admission des patients puis périodiquement, jusqu'à 6 mois plus tard s'il s'agissait d'un séjour prolongé.

Les prélèvements ont été réalisés sur le bord des rideaux, là où ils sont le plus fréquemment touchés. Résultat: 22% de ces échantillons étaient positifs à des bactéries multirésistantes.

Dans le détail, près de 14% étaient contaminés à des entérocoques résistant à la vancomycine, plus de 6% à des bactéries à Gram négatif résistantes, et près de 5% à un staphylocoque doré résistant à la métilicilline, autant de bactéries potentiellement mortelles.

Dans près de 16% des cas, les patients étaient porteurs de la même bactérie que le rideau de leur chambre. Et à chaque fois que des patients étaient porteurs d'entérocoques résistant à la vancomycine et de staphylocoques dorés résistant à la métilicilline, leur rideau l'était aussi.

Selon l'étude, les bactéries sont probablement passées du patient au rideau, mais l'inverse est «certainement possible», a affirmé la Dr Mody.

Elle juge que d'autres études sont nécessaires pour déterminer si ces rideaux sont effectivement une source de contamination bactérienne pour les patients. «On réalise de plus en plus que l'environ-

nement hospitalier joue un rôle important dans la transmission de pathogènes», a-t-elle ajouté.

«Les rideaux sont souvent touchés avec des mains sales et sont difficiles à désinfecter».

«Les pratiques varient d'un hôpital à l'autre, mais souvent, ces rideaux sont changés tous les six mois ou lorsqu'ils sont visiblement sales», a-t-elle ajouté.

## YÉMEN: Le Koweït lance une campagne de vaccination contre le choléra en faveur de la population au Yémen

Le Koweït a lancé une campagne de vaccination contre le choléra dans la province de Ta'izz, au sud du Yémen, afin de combattre l'apparition de la maladie, a annoncé samedi la Société du Croissant-Rouge du Koweït (KRCS). Selon la secrétaire générale de la KRCS, Maha Al-Barjas, la campagne comprend la fourniture d'installations d'hygiène, de vaccins et de médicaments ainsi que des cours de formation sur le terrain pour les responsables du contrôle sanitaire et les bénévoles du district de Jabal Habashy, dans la province de Ta'izz.

Ces efforts ont pour objectif d'atténuer les souffrances des personnes et de combattre la maladie contagieuse, a-t-elle ajouté. Le secteur de la santé est le secteur le plus gravement affecté par le conflit au Yémen, ce qui a favorisé la propagation du choléra et d'autres maladies contagieuses, telles que la dengue, a fait remarquer Mme Al-Barjas.

# LE DIESEL SERAIT TOXIQUE POUR LE FOIE

**Des chercheurs de l'Inserm viennent de découvrir que les particules de diesel affaiblissent la fonction de détoxification du foie. Mais ils n'ont pas encore évalué les effets de cette détoxification ralentie sur la santé.**

On savait que le diesel était à l'origine de nombreux cancers, notamment des poumons et de la vessie, ce qui a poussé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à classer ce carburant comme «cancérogène de classe 1». Mais une nouvelle étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) montre que le diesel serait également toxique pour le foie.

Les chercheurs de l'Inserm viennent en effet de montrer que ses particules altèrent les fonctions de détoxification du foie, en bloquant les transporteurs hépatiques responsables de l'élimination d'hormones sexuelles et thyroïdiennes ou encore celle de résidus toxiques pour l'organisme.

Les chercheurs à l'origine de cette découverte ont travaillé *in vitro*, sur des cellules de foie (hépatocytes) en culture. Ils les ont exposées à un extrait de particules de diesel, à des doses équivalentes à celles inhalées par une personne qui vit dans un environnement pollué. Ils ont ensuite mes-

suré l'activité de plusieurs transporteurs présents à la surface des cellules qui assurent le passage des molécules circulant dans le sang vers l'intérieur du foie.

Ce mécanisme permet normalement à notre organisme de se débarrasser des déchets naturels produits par les cellules, des médicaments ou des drogues. Or, les chercheurs ont constaté que les particules de diesel réduisent l'activité de ces transporteurs et bloquent même l'activité de plusieurs d'entre eux, ce qui empêche l'élimination des toxiques par le foie.

À ce stade de l'étude, les conséquences cliniques envisagées par les chercheurs est large : perturbations endocriniennes, perturbation de l'élimination de médicaments ou encore excès de stress oxydatif pouvant contribuer au développement de maladies chroniques. «Cela aurait notamment pour effet de renforcer les effets cancérogènes du diesel favorisés par le stress oxydatif», souligne Olivier Fardelet, coauteur de ces travaux.



## DIABÈTE : LE CŒUR EST PLUS FRAGILE

**Nous sommes tous soumis à des risques cardiaques. Cela est dû à notre terrain génétique, ou encore aux maladies que nous pouvons développer tout au long de notre vie, ou tout simplement au hasard. Les diabétiques ont-ils le cœur plus fragile ?**

**Le risque d'accident cardiaque est trois fois plus élevé chez les patients diabétiques, et 70 % en décèdent. En France, le diabète**

**serait ainsi chaque année responsable de 20 000 infarctus du myocarde et de 10 000 à 15 000 accidents vasculaires cérébraux. Mais, avant de léser les artères principales, le diabète « caramélise » d'abord les plus petits vaisseaux, entraînant un premier lot de complications : dysfonction érectile, atteinte des reins, des nerfs et de la rétine. Plus de 30 % des diabétiques doivent être**

**dialysés ou subir une transplantation rénale, et le diabète est la principale cause de cécité acquise chez l'adulte. Pas question donc de le prendre à la légère. Une analyse permet de vérifier si la maladie est sous contrôle : le dosage de l'hémoglobine glyquée, qui reflète le taux moyen de sucre dans le sang sur les trois derniers mois. Ce taux doit demeurer inférieur à 7 %, avec**

**le moins de variations possible de la glycémie (ni hyperglycémie, ni son inverse, l'hypoglycémie). Pour se protéger, il est tout aussi important de diminuer les autres facteurs de risques cardiovasculaires, souvent associés au même mode de vie : hypertension, tabac, excès de cholestérol et de triglycérides. Or, moins de 10 % des patients atteignent à la fois tous ces objectifs.**

## RHINOPLASTIE : DES INSTRUMENTS MINIATURISÉS POUR PLUS DE DOUCEUR POUR LES OS

Rhino-plastie : des instruments miniaturisés pour plus de douceur pour les os. La majorité des patients veulent corriger un nez trop épais, trop large, avec une bosse dont ils souhaitent se débarrasser. Pour le chirurgien, ces corrections impliquent de toucher, non seulement aux parties molles (cartilage et peau) de la partie basse du nez, mais aussi aux os qu'il faut casser. Or, « depuis plus de cent ans, les outils dont on se sert n'ont guère changé : un marteau, une râpe, une paire de ciseaux à os ! » explique le Dr Olivier Gerbault, chirurgien plasticien, qui a participé à la création de nouveaux instruments présentés au dernier congrès de l'IMCAS, le rendez-vous incontournable des professionnels de la chirurgie esthétique. Certes, c'est aussi une boutade, et

ces instruments n'ont cessé de se perfectionner. Malgré tout, ils restent imprécis. Et à cause d'eux, les patients doivent encaisser : des fractures osseuses ou des irrégularités, voire une asymétrie. Ces défauts sont plus visibles quand la peau est fine, et ils sont parfois difficiles à réparer.

### Ce qui change

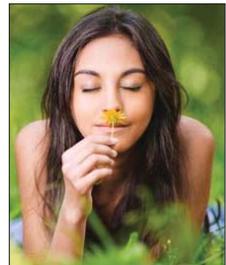
On ne casse plus, on désépaisit en douceur : de nouveaux instruments miniaturisés équipés d'un moteur ultrasonique effectuent des petits mouvements de va-et-vient très rapides (un peu comme une brosse à dent électrique comparée à une brosse à dent classique) pour râper, couper, ou désépaissir l'os sans risque de le fracturer ni de toucher

aux tissus alentour. Les gestes sont plus précis, et moins traumatisants. Plus de 150 patients ont déjà bénéficié de cette technique avec de bons résultats.

### En pratique

Le nez obtenu est plus conforme à ce qui a été choisi avec le médecin, la sensation de nez en carton pâte, de nez bouché, les gonflements et les bleus durent à peine 6 jours au bout desquels on retire l'attelle, contre deux semaines pour une intervention classique.

Seul inconvénient : la technique de meulage précis nécessite de rester plus longtemps sur la table d'opération : deux heures et demi au moins contre une heure et demi pour la méthode habituelle.



**INSOLITE : LA CHAUSSURE QUI GRANDIT EN MÊME TEMPS QUE LE PIED DE L'ENFANT**



Un ingénieur américain a créé une chaussure qui s'adapte au pied de l'enfant à mesure qu'il grandit. Réglable en cinq pointures, la chaussure est destinée aux milliers d'enfants pauvres contraints de marcher pieds nus. Cette sandale permettrait de préserver de certaines maladies.

Dans le monde, plus de deux millions de personnes sont touchées par des maladies parasitaires transmises par le sol. Parmi ces victimes, beaucoup d'enfants qui n'ont pas les moyens de marcher dans des chaussures ajustées à leur pied ou bien qui marchent carrément pieds nus.

Kenton Lee, un ingénieur américain, s'est rendu compte de l'ampleur du problème en 2007, à Nairobi au Kenya, quand il a croisé sur son chemin une petite fille serrée dans des souliers trop petits pour elle. Cette anecdote a priori anodine a joué un rôle de détonateur dans l'esprit de l'entrepreneur. Il décide alors de mettre sur pied la première paire de chaussures qui grandit, "the shoe that grows". Son projet est simple mais extrêmement ingénieux : cette sandale s'agrandit ou se raccourcit suivant la pointure de l'enfant. Cinq tailles sont disponibles en une seule chaussure, il suffit de régler la sangle. Leur structure est surtout très résistante et garantit une durée de vie de cinq ans. Elle est composée de caoutchouc et de cuir pour pouvoir supporter les prérogations des enfants sur des terrains accidentés.

**Un prix dégressif**  
Combien ça coûte ? Comptez 28 euros la paire (20 dollars). Un coût bien trop onéreux qui ressemble à un caillou dans la chaussure de ces ingénieurs altruistes. Mais les intéressés préparent le prix bas à mesure que la quantité achetée augmente : les cinq paires valent 23 euros (25 dollars), les 50 paires 14 euros (15 dollars). Les Américains ont trouvé la combine pour ne pas se prendre le pied dans le tapis : comptez sur la générosité des riches occidentaux pour prendre soin des pieds des enfants pauvres.

**MODIFIER L'ADN UNE RÉALITÉ POSSIBLE, POUR LE MELLEUR... ET POUR LE PIRE ?**

Une nouvelle méthode biologique permet désormais de modifier l'ADN très précisément, en ciblant un gène spécifique. Si certains chercheurs y voient une avancée majeure pour la recherche sur les maladies génétiques, d'autres mettent en avant un danger éthique de taille. Explications.

**Une méthode qui révolutionne la biologie moléculaire**

Modifier les gènes et leur expression comme on joue au Lego, c'est désormais un jeu d'enfant, ou presque. Depuis 2012, une nouvelle méthode appelée CRISPR-Cas9 révolutionne la génétique. Derrière cet acronyme imprononçable (CRISPR pour « Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats ») se cache une grande avancée dans le domaine de la biologie moléculaire, mise au point par l'Américaine Jennifer Doudna et la Française Emmanuelle Charpentier.

L' principe est simple : il s'agit, grâce à une enzyme appelée Cas9, de découper un brin de la double-hélice d'ADN de nos cellules, pour désactiver ou corriger l'expression d'un gène, ou même d'ajouter un gène d'intérêt. Grâce à ce nouvel outil très précis, cibler n'importe quel gène pour le modifier n'a plus rien de sorcier. A loisir, les chercheurs peuvent « allumer » ou « éteindre » l'expression d'un gène selon ce qu'ils veulent obtenir. En théorie, il serait donc possible de désactiver ou d'activer une maladie génétique, de protéger de la maladie d'Alzheimer ou de doter l'individu de caractéristiques plus avantageuses.

« Jusqu'à alors, on utilisait un virus, mais l'on ne choisissait pas l'endroit exact où le virus allait insérer le bout d'ADN que l'on voulait intégrer » au génome, explique Karine Rossignol, co-secrétaire générale de l'Institut des maladies génétiques Imagine. « Désormais, cette enzyme reconnaît l'endroit où agir ».

**Un « gros coup d'accélérateur » pour la recherche sur les maladies génétiques**

« L'intérêt de cette méthode-là, c'est qu'elle permet de gagner un temps précieux lorsque l'on crée des modèles animaux, avec un rendement bien meilleur », explique Karine Rossignol, qui précise que cette nouvelle technique sera bientôt mise en place au sein des laboratoires de recherche de l'Institut Imagine. Au lieu de 3 à 5% de rendement, cette approche aboutit à un rendement de 75 à 85 %, nous assure la spécialiste.

Pour trouver des approches thérapeutiques à des maladies génétiques, les chercheurs et cliniciens de l'Institut Imagine reproduisent les maladies génétiques en question sur des modèles animaux, qui deviennent donc génétiquement modifiés. La souris, la drosophile ou le poisson zèbre sont les modèles prédominants. Avec la méthode CRISPR-Cas9, les chercheurs gagnent « un temps précieux pour créer les modèles animaux et donc aboutir à un traitement thérapeutique », assure Karine



Rossignol. « Il est donc beaucoup plus facile de comprendre le mécanisme impliqué derrière le ou les gène(s) en question. » Puisque les gènes induisent la création de protéines essentielles au fonctionnement des cellules, la modification du gène conduit à une protéine modifiée ou absente. Les scientifiques peuvent alors voir ce que le changement induit et trouver un moyen thérapeutique de neutraliser ou de substituer cette protéine défaillante.

Si la méthode semble très prometteuse, elle ne permet pas forcément de travailler sur toutes les maladies génétiques. « On arrive à recréer la plupart des maladies génétiques, mais pas toutes », avoue Karine Rossignol. « Certains syndromes autistiques, avec 280 gènes impliqués par exemple, sont difficiles à reproduire sur le modèle animal. Le plus simple c'est avec les maladies monogéniques, où un seul gène est mis en jeu. » Malgré tout, cette nouvelle technique offre « de nouvelles perspectives pour aller plus vite dans la compréhension des maladies et la création de médicaments », ce qui permet « un gros coup d'accélérateur » pour la recherche, s'enthousiasme la spécialiste.

**Une communauté scientifique qui appelle à la prudence**

Bien que prometteuse pour la recherche, la technique CRISPR-Cas9 serait à manier avec des pincettes. En effet, puisque l'on peut modifier l'ADN à loisir, pourquoi ne pas modifier

le génome de nos propres cellules germinales (spermatozoïdes et ovules) pour créer un bébé « parfait » ? L'eugénisme à grande échelle à la manière du film futuriste Bienvenue à Gattaca ne serait donc pas si lointin...

D'après Le Monde, certaines équipes de recherche se seraient déjà lancées dans l'aventure, notamment aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Chine.

Face à ce danger éthique, un collectif de 18 chercheurs a publié les 12 et 19 mars deux mises en garde dans les prestigieuses revues scientifiques Nature et Science. Ils appellent à la tenue d'un grand sommet et à l'imposition d'un moratoire des essais cliniques sur l'Homme. « Nous voulons avertir les gens que c'est désormais facile [de modifier les gènes des cellules] écrit le prix Nobel de médecine David Baltimore dans la revue Science. Par le passé, « c'était tellement compliqué » que « personne ne pouvait vraiment le faire ».

Cars si l'Europe possède de puissants garde-fous, ce n'est pas le cas de tous les pays du monde. Pour les 28 pays de l'Union européenne, la convention d'Oviedo stipule clairement qu'« une intervention ayant pour objet de modifier le génome humain ne peut être entreprise [...] seulement si elle n'a pas pour but d'introduire une modification dans le génome de la descendance ».

Pour éviter une mutation entraînant une maladie grave sur l'embryon, le diagnostic préimplantatoire avant la fécondation in vitro reste la méthode privilégiée.

**CANCER : IL LAISSE UNE EMPREINTE VISIBLE SUR L'ADN**

Le cancer laisserait sa « signature » sur la molécule d'ADN, révèle une étude de l'University School of Medicine de Baltimore (USA), publiée dans la revue Genome Medicine le 26 août dernier. Ces travaux soulignent l'importance de l'épigénétique dans le cancer : l'ADN est modifié par la maladie, et ces modifications sont transmissibles mais aussi réversibles, sans toutefois altérer l'information génétique en elle-même.

Pour arriver à cette conclusion et identifier quelle était la modification exacte de l'ADN due au cancer, les chercheurs ont analysé la séquence génomique de 108 tissus provenant de cinq types de cancers différents (pancréas, thyroïde, poumon, sein), ainsi que de tissus sains et de 51 tumeurs pré-malignes. Grâce à un nouveau processus d'analyse, les scientifiques ont alors observé une perte de groupement méthyle (composé d'un atome

de carbone et de trois atomes d'hydrogène) sur les grands troncs d'ADN des cellules cancéreuses. Ces modifications semblent se produire au début de la formation des tumeurs, et pourraient être ce qui permet aux cellules tumorales de prospérer. Grâce à l'empreinte laissée par le cancer sur l'ADN, les chercheurs pourront désormais travailler à l'élaboration d'un dépistage précis tout au long du traitement et éventuellement pour les patients dont l'ADN est ainsi marqué.

## LÉGISLATIVES EN TUNISIE: Afek Tounes présentera ses propres listes

Le président du parti Afek Tounes, Yassine Brahim, a indiqué samedi à Tunis que son parti a entamé la formation de ses listes de candidature en prévision des prochaines élections législatives prévues au mois d'octobre prochain, a rapporté l'agence TAP.

«Afek Tounes se présente aux législatives avec ses propres listes», a fait savoir M. Yassine Brahim à l'issue de la réunion du bureau politique de son parti.

M. Yassine Brahim a également fait savoir que son parti avait également l'élaboration de son programme électoral «axé sur les services fournis aux citoyens» dans divers secteurs comme la santé, l'éducation, et les transports.

Le président du parti Afek Tounes a indiqué à l'occasion, que le parti euvrait à sensibiliser les citoyens et les jeunes à «l'importance» de l'inscription pour pouvoir participer aux élections et changer la situation, notant que «des solutions existent, malgré la situation difficile que traverse le pays et l'endettement».

Quant à elle, la présidente du bureau politique du parti, Rim Mahjoub a, estimé entre autres, que le gouvernement «est incapable de préconiser des solutions à tous les problèmes majeurs auxquels le citoyen est confronté, en particulier le coût élevé de la vie». Le premier tour de la présidentielle aura lieu le 17 novembre prochain en Tunisie, et les 15, 16 et 17 novembre à l'étranger. Les législatives auront lieu le 6 octobre à l'échelle du pays, et les 4, 5 et 6 octobre pour les Tunisiens établis à l'étranger.

## NIGERIA: L'armée nigérienne promet d'intensifier sa lutte contre le terrorisme



L'armée nigérienne va déployer deux hélicoptères de combat supplémentaires afin de répondre aux menaces terroristes dans le nord-ouest du pays, ont annoncé dimanche les autorités.

Le général Sadiq Abubakar, chef d'état-major de la Force aérienne nigérienne, a indiqué à la presse dans la ville instable de Maiduguri, chef-lieu de l'Etat de Borno, qu'il était nécessaire de poursuivre la lutte contre les groupes armés tant qu'ils représentent une menace sécuritaire.

Les groupes armés ont récemment multiplié leurs attaques au nord-ouest et à l'est du pays dans les Etats nigériens de Borno, Zamfara, Benue, Kaduna, Katsina, Plateau et Taraba. Le 6 avril, 50 personnes ont été tuées par des hommes d'un groupe armé qui campait dans une forêt de Zamfara, un Etat en proie aux troubles dans le nord-ouest du pays. Jeudi, au moins 35 hommes armés ont été tués dans des accrochages avec les forces de sécurité, qui ont réussi à sauver 40 personnes enlevées par le groupe armé au Zamfara. Le général Abubakar a par ailleurs annoncé que la Force aérienne apportait son soutien aux opérations en cours contre les terroristes du groupe Boko Haram toujours en activité dans le nord-est du pays.

## LIBYE: Les forces de sécurité arrêtent un terroriste de Daech qui préparait des attaques

Le ministère de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, a déclaré samedi avoir arrêté un élément du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) préparant des opérations terroristes dans la capitale Tripoli.

«L'équipe de lutte contre le terrorisme et le crime organisé de la Force spéciale de dissuasion a réussi à arrêter Anas Ebrek al-Mabruk Al-Zuki, 27 ans, terroriste de l'EI, également connu sous le nom d'Abu-Abdullah Al-Darnawi», a annoncé le ministère dans un communiqué.

De violents affrontements ont actuellement lieu à Tripoli entre les forces gouvernementales et l'armée basée dans l'est du pays, cette dernière tentant de s'emparer de Tripoli.

Les combats ont tué et blessé des centaines de personnes et contraint des milliers de civils à fuir leur domicile.

Samedi, le Premier ministre libyen Fayez al-Serraj a démenti les accusations de l'armée selon lesquelles des terroristes seraient impliqués dans la lutte du gouvernement contre ces forces.

Depuis la chute du guide Mâammar El-Gueddafi en 2011, le pays politiquement divisé lutte pour une transition démocratique et politique dans un climat d'insécurité et de chaos.



## AFRIQUE DU SUD: L'ANC convaincu de sa victoire lors des prochaines élections

Le secrétaire général du Congrès national africain (African National Congress, ANC), Ace Magashule, s'est dit confiant dans la victoire de son parti lors des élections législatives prévues le 8 mai prochain, espérant que le parti puisse s'implanter dans des endroits gérés jusque-là par des formations de l'opposition, ont rapporté des médias locaux.

M. Magashule s'est exprimé samedi alors qu'il entamait une campagne de deux jours au Cap, dans la province du Cap-Occidental, gérée par le parti d'opposition de l'Alliance Démocratique (Democratic Alliance, DA), ont ajouté les mêmes sources. Parmi les neuf provinces du pays, le Cap-Occidental est la seule qui ne soit pas gérée par l'ANC.

L'ANC, a précisé M. Magashule, peut s'implanter dans des endroits placés sous l'administration de l'Alliance Démocratique après les élections.



L'Afrique du Sud organisera des élections générales le 8 mai pour élire une nouvelle Assemblée nationale et des assemblées législatives provinciales dans chaque province. Les élections, les sixièmes depuis la fin de l'apartheid en 1994, détermineront qui deviendra le prochain président de la République.

Répondant aux préoccupations des citoyens concernant le logement et l'électricité, M. Magashule a déclaré que l'ANC était

mieux placé pour résoudre ces problèmes. Il a également écarté, à l'occasion, les accusations de corruption portées contre lui, affirmant qu'il se concentrait sur l'organisation des élections pour permettre à son parti de mieux rebondir. «Il y a des gens qui essayaient de distraire l'ANC et de détourner son attention sur les élections», a-t-il relevé, affirmant que les allégations portées contre lui et d'autres dirigeants de l'ANC n'auront aucun impact sur

le parti au pouvoir. Les déclarations de M. Magashule interviennent dans le contexte de la parution d'un livre, qui décrit d'un jour peu flatteur, les neuf ans du règne d'Ace à la tête de la province du Free State (centre) sous le titre de «Gangster States».

Ce proche de l'ex-président, Jacob Zuma, est accusé d'avoir «illégalement offert pour 2 milliards de rands (120 millions d'euros) de marchés publics à des entrepreneurs». A ce propos, Ace Magashule a dénoncé des «mensonges éhontés», assurant qu'il n'a jamais été un «corrompu!». Comme un seul homme, l'ANC s'est rangé derrière lui pour dénoncer une «odieuse campagne visant à assassiner» son secrétaire général à la veille de ce scrutin décisif. Malgré les critiques de l'opposition, l'ANC aspire dans ce contexte à conserver sa position de parti de la majorité qu'il détient depuis 1994.

## SOUDAN: Le Soudan appelle la communauté internationale à soutenir le Conseil militaire de transition

Le ministère soudanais des Affaires étrangères a appelé dimanche la communauté internationale à soutenir le nouveau pouvoir militaire pour parvenir à une «transition démocratique», après la destitution du président Omar el-Béchir jeudi.

«La communauté internationale doit comprendre la situation et soutenir le conseil militaire de transition (...) dans le but de répondre à la volonté du peuple soudanais de réaliser une transition démocratique», a déclaré le ministère dans un communiqué.

Le Conseil militaire qui compte gérer la période de transition pour une durée ne dépassant pas les deux ans a appelé auparavant les Soudanais et les

partis politiques à le soutenir. «La période de transition a besoin des efforts de tous les Soudanais pour parvenir à instauration à terme d'une démocratie», a souligné le général Awad Ahmed Ibn Ouf lors d'une réunion quelques heures après la destitution d'el-Béchir.

Ce dernier a cédé son poste du président du Conseil militaire au général Abdel Fattah al-Burhan Abderrahmane «parce qu'il est la personne la plus habilitée à mener les pourparlers», a-t-il avancé dans son discours adressé au peuple.

Les Soudanais qui continuent à manifester dans les rues de Khartoum refusent catégoriquement à ce que la



période de transition soit gérée par des militaires.

## PALESTINE: L'Onu salue la formation du nouveau gouvernement

Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a salué la formation d'un nouveau gouvernement palestinien et s'est déclaré impatient de collaborer étroitement avec lui, ont rapporté dimanche des médias locaux.

«Je félicite le Premier ministre Mohammed Chtayyeh pour la formation d'un nouveau gouvernement palestinien et je me réjouis de continuer à travailler étroitement avec lui et son équipe pour améliorer la situation économique, humanitaire et sociale du peuple palestinien», a déclaré M. Mladenov dans un communiqué, repris par l'agence palestinienne Wafa. «En cette période de défis politiques et financiers majeurs pour le projet national palestinien, tous doivent soutenir les efforts du gouvernement pour surmonter les divisions internes.

L'unité est essentielle pour faire avancer l'objectif d'une paix durable.

Des élections organisées conformément aux lois et aux normes démocratiques internationales établies peuvent contribuer à faire progresser la réconciliation nationale », a souligné également le responsable onusien.

Le Coordonnateur spécial des Nations unies a remercié, à l'occasion, l'ancien premier ministre Rami Hamdallah «pour son leadership, son engagement et sa coopération», a poursuivi la même source.

Il a ajouté, en outre que «l'adoption de l'agenda politique national, assurer la stabilité financière, sou-



nir la reconstruction de Gaza et améliorer les indicateurs sociaux clés, conformément aux objectifs du développement durable et l'Agenda 2030 sont des réalisations importantes à une époque de restrictions sévères».

«Les Nations Unies restent pleinement engagées à travailler avec les dirigeants et le peuple palestiniens pour mettre fin à l'occupation et faire progresser leurs aspirations nationales légitimes à la création d'un Etat

fondé sur les résolutions de l'ONU», a fait savoir encore M. Mladenov. Le Premier ministre palestinien Mohammad Chtayyeh a annoncé samedi la composition de son gouvernement, composé de 22 ministres dont des membres issus de la bande de Gaza.

Le nouveau gouvernement palestinien a prêté serment samedi devant le président Mahmoud Abbas au siège de la présidence à Ramallah, en Cisjordanie occupée.

## LE PRÉSIDENT DE L'ETAT DE PALESTINE, MAHMOUD ABBAS : Les Palestiniens feront face à «des développements complexes»

Les Palestiniens feront face à des «développements complexes» dans les jours à venir notamment en ce qui concerne l'Accord de paix israélo-palestinien préparé par les Etats Unis, appelé «la transaction du siècle», a mis en garde le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas.

S'exprimant lors d'une rencontre avec les membres du nouveau gouvernement palestinien qui a prêté serment samedi à Ramallah (Cisjordanie occupée), M. Abbas a affirmé: «Nous devons faire face à de nombreuses missions difficiles, la première étant celle qu'on appelle «transaction du siècle» que nous refusons catégoriquement». «Nous avons



rejeté cette transaction dès son annonce car elle exclut la ville d'El-Qods de la Palestine, donc nous ne voulons pas connaître la suite de cet accord», a réaffirmé le président Abbas avant d'insister:

«Nous ne voulons pas d'un Etat qui exclut El-Qods, nous ne voulons pas d'un Etat à Gaza ou d'un Etat qui exclut Gaza».

Le président palestinien a aussi réitéré son refus de discuter ou négocier

avec le président américain Donald Trump notamment après avoir transféré l'ambassade des Etats-Unis à El-Qods et reconnu la ville sainte comme «capitale d'Israël».

«Nous connaissons d'importants développements complexes dans les jours à venir auxquels nous ferons face tous ensemble», a-t-il ajouté.

Mohammad Chtayyeh, nommé Premier ministre en mars, a annoncé la formation de son cabinet lors d'une cérémonie officielle à Ramallah. La plupart des postes clés n'ont pas changé.

Les portefeuilles des Affaires étrangères et des Finances restent aux mains de Ryad al-Malki et de Choukri Bichara.

## COLOMBIE: L'envoyé de l'ONU encouragé par les efforts des Colombiens pour consolider la paix

L'envoyé de l'ONU en Colombie, s'est dit encouragé par les efforts de nombreux Colombiens pour mettre en oeuvre l'accord de paix conclu en 2016 entre le gouvernement et les anciens rebelles des FARC. «La voie vers la consolidation de la paix exige un consensus, et ce dernier ne peut être atteint que par le dialogue», a déclaré Carlos Ruiz Massieu, représentant spécial du secrétaire général pour la Colombie et chef de la Mission de vérification des Nations Unies dans ce pays, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Colombie. Il s'est dit encouragé par les efforts menés au niveau local par les Colombiens dans tout le pays pour discuter les uns avec les autres et saisir les opportunités offertes par le processus de paix. Il a pris l'exemple d'une récente visite sur le terrain où il a vu des soldats et d'anciens rebelles jouer au football, vivre et travailler ensemble, alors qu'ils se battaient les uns contre les autres il y a quelques années à peine. Le ministre colombien des Affaires étrangères, Carlos Holmes Trujillo, le Conseiller présidentiel pour la stabilisation et la consolidation, Emilio Archila, et un représentant de la société civile, Emilia Salamanca, ont participé à cette réunion du Conseil de sécurité. L'envoyé de l'ONU a noté que ces dernières semaines ont été dominées par des débats sur la justice transitionnelle, un sujet controversé dans la plupart des processus de paix. Le mois dernier, le Président Ivan Duque s'est opposé à six articles du projet de loi statutaire de la Juridiction spéciale pour la paix.

Suite à un vote contre ces objections à la Chambre des représentants plus tôt cette semaine, l'examen des objections est en cours au Sénat. «Nous continuons de souligner l'appel lancé par le Secrétaire général pour que toutes les parties concernées prennent rapidement des mesures afin qu'une loi statutaire conforme à l'accord de paix soit mise en place dans les meilleurs délais», a dit Carlos Ruiz Massieu.

## DIPLOMATIE Pompeo à Lima, troisième étape de sa tournée en Amérique latine

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo est arrivé samedi à Lima, troisième étape de sa tournée en Amérique latine. M. Pompeo s'est entretenu avec le président péruvien Martín Vizcarra et le ministre des Affaires étrangères Nestor Popolizio. Il a félicité le Pérou pour avoir accueilli des centaines de milliers de migrants Vénézuéliens ayant fui la crise dans leur pays et loué la lutte menée par le président Vizcarra contre la corruption, fléau qui a éclaboussé les quatre précédents chefs d'Etat péruviens. «Notre objectif est de permettre aux gens de rester dans leur pays, c'est le souhait du président Trump, nous voulons créer les conditions (...) pour qu'ils restent dans leurs propres pays», a dit M. Pompeo lors d'une conférence de presse avec M. Popolizio, en réponse à une question si ses propos sur les migrants ne contredisaient pas la dure politique anti-immigration sur le sol américain du président Donald Trump.

Auparavant, M. Pompeo s'était rendu au Paraguay, où il a loué la transition vers la démocratie de cette ancienne dictature comme une inspiration pour la région. Il était arrivé à Asuncion vendredi soir après s'être entretenu au Chili avec le président Sebastián Piñera. Dimanche, le responsable américain se rendra brièvement dans la ville colombienne de Cucuta, à la frontière avec le Venezuela, où il va rencontrer des réfugiés vénézuéliens. Les Etats-Unis ainsi qu'une cinquantaine de pays ont reconnu l'opposant Juan Guaido comme président par intérim du Venezuela et réclament le départ du président socialiste Nicolas Maduro. Le Venezuela traverse une profonde crise politique et économique, qui a provoqué l'exil de plus de 2,7 millions de Vénézuéliens depuis 2015, fuyant les pénuries de produits de base et de médicaments, aggravées ces dernières semaines par des pannes d'électricité massives.

## Palestine: Un pêcheur palestinien blessé par des tirs israéliens au large de Gaza

Un pêcheur palestinien a été blessé, dimanche matin, après avoir été touché par des tirs israéliens alors qu'il naviguait au large de la ville de Gaza, a rapporté l'agence Wafa. Selon l'agence de presse palestinienne, la marine israélienne avait ouvert le feu sur le bateau, blessant le pêcheur, non encore identifié, au cou et au dos. Le pêcheur palestinien a été évacué vers l'hôpital Shifa à Gaza pour y être soigné et son état de santé aurait été qualifié de modéré, selon la même source. Le Bureau des affaires

humanitaires des Nations unies (OCHA) a dénoncé récemment le blocus imposé par Israël à l'enclave palestinienne, soulignant que ce siège en vigueur depuis plus de dix ans a sérieusement compromis la capacité des pêcheurs de Gaza de gagner leur vie en mer.

L'occupation israélienne arrête et tire régulièrement sur des pêcheurs, des bergers et des agriculteurs palestiniens notamment lorsque ces derniers s'approchaient de la zone tampon mise en place unilatéralement.



# À L'OCCASION DU 61<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LEUR MORT Des moudjahidine mettent en avant les qualités des martyrs Ahmed Benchiha et Mohamed Aït Boudjemaa

Des moudjahidine et des historiens ont mis en avant, samedi à Alger, les qualités des deux martyrs Ahmed Benchiha et Aït Boudjemaa Mohamed et évoqué leur parcours dans la lutte armée durant la glorieuse Guerre de libération, à l'occasion de la célébration du 61<sup>e</sup> anniversaire de leur mort.

Les participants à cette conférence, organisée par la circonscription administrative de Chéraga à la salle de cinéma «Sahel», à laquelle ont pris part des membres de la famille révolutionnaire, des associations et des cadets des Scouts musulmans algériens, ont apporté des témoignages vivants sur les qualités des deux martyrs et les stations historiques phares de leur parcours militant.

Le moudjahid Baali Khemis, compagnon des deux martyrs a évoqué le courage et la bravoure dont ont fait preuve ces deux martyrs tombés au champ d'honneur le 13 avril 1958 après avoir été encerclés par l'armée française dans la ville de Chéraga. Né en 1933 à Larabaa (Blida), Mohamed Benchiha a accompli sa première opération fidai'e en 1956 suite à son adhésion à l'Armée de libération nationale (ALN). Après avoir été arrêté à Hussein Dey



où il a exécuté une autre opération, il parvient à s'échapper de prison au début de l'année 1958 pour poursuivre son action armée.

Né en 1929 à Aghrib (Tizi Ouzou), Aït Boudjemaa, un exemple d'assiduité, était imprégné des valeurs du mouvement national et des Scouts musulmans algériens. Il a rejoint les rangs de la Révolution dès la proclamation du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Sa première opération fidai'e était l'attaque de la caserne de Boufarik. Omar Aït Boudjemaa, fils de Ahmed Boudjemaa a tenu à saluer la mort de son père

et du chahid Ahmed Benchiha, une initiative qui intervient en guise de reconnaissance pour leurs sacrifices et leur contribution au recouvrement de l'indépendance du pays, a-t-il dit.

De son côté, le Directeur de la Culture de la wilaya d'Alger, Mokhtar Khaldi a mis l'accent sur le rôle de la région de Chéraga durant la guerre de libération, rappelant que cette ville a abrité la bataille de Sidi Khalef.

Pour sa part, le chercheur Cheikh El Mahroussa a évoqué son œuvre historique «Chéraga entre hier et au-

jourd'hui» basé sur des documents et des archives rares, précisant que cet ouvrage, qui verra le jour prochainement, a pour objectif d'écrire l'histoire de la ville de Chéraga et préserver la mémoire historique de cette région en vue de la transmettre aux générations montantes. Une exposition de vieilles photographies de l'artiste Ibrahim Chaabni qui met en exergue les principaux monuments historiques, archéologiques et religieux de la ville a été organisée dans la hall de la salle de cinéma Sahel de Chéraga.

## TISSEMSILT : Commémoration du 59<sup>e</sup> anniversaire de l'attaque du centre de l'armée française de Sidi Lahcen

Le musée du moudjahid de la wilaya de Tissemsilt a commémoré hier le 59<sup>e</sup> anniversaire de l'attaque par l'Armée de libération nationale (ALN) d'un poste de l'armée française à Sidi Lahcen commune de Sidi Abed.

Dans une exposition inaugurée à l'occasion, il est mis en exergue, à travers des photos, des affiches, des livres et des documents, l'attaque de ce centre de l'armée coloniale menée le 14 avril 1960 qui avait occasionné aux forces françaises d'alors de grandes pertes.

Une visite au profit d'élèves d'écoles primaires de Tissemsilt a été organisée au musée, où le directeur de cet établissement culturel, Mohamed Adjed, leur a fourni des informations sur les circonstances de cette attaque et ses résultats militaire et politique pendant la guerre de libération dans la zone 3 de

la Wilaya IV historique. Cet assaut sur un des postes militaires avancés de l'armée coloniale dans l'Ouarsenis s'était soldé par la mort de 37 soldats français dont un commandant du poste et la destruction de structures. Aucune perte ou blessure n'avait été enregistrée dans les rangs des moudjahidine qui réussirent lors de cette opération à récupérer des armes, dont un canon Hawm, des caisses de munitions et des habits. Selon le moudjahid Mehbal Mohamed, dit Si Smail, responsable de la zone et dont le témoignage est enregistré au musée de wilaya du moudjahid, l'armée coloniale avait, suite à cette attaque, enclenché une opération de représailles en bombardant des zones d'habitat en montagne tuant 11 citoyens civils et procédant à l'arrestation de 29 autres.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
ET DES TRANSPORTS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA DE BOUIRA**

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales**  
**N° 05./DTP/2019**

**Numéro d'Identification Fiscale : 408015000010066**

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les travaux de : Renforcement de la RN08B du Pk01+200 au Pk05+300 et du Pk12+000 au Pk15+400 sur 7,5 Kms.

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux et qui répondent aux exigences suivantes :

Capacités professionnelles	• Certificat de qualification et de classification professionnelle possédant le code 345 4252, catégorie « V » ou plus activités principale Travaux publics.
Capacités techniques	• Ayant réalisé au moins un projet de revêtement en enrobé.
Capacités financier	• Un chiffre d'affaire de 50 000 000,00 DA ou plus dans les trois dernières années.

peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bouira, dès parution du présent avis contre paiement de deux mille dinars (2.000,00 DA), à verser au compte trésor public de la wilaya de Bouira N° : 201 007 ligne 710, ou CCP : 3000 26 clé 61.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de services publics, les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges :

<b>Le dossier de candidature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une déclaration de candidature.</li> <li>• Une déclaration de probité.</li> <li>• Les statuts pour les sociétés.</li> <li>• Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.</li> <li>• Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :</li> </ul> <p>a) <b>Capacités professionnelles :</b> - Certificat de qualification et de classification professionnelle possédant le code 345 4252, catégorie « V » ou plus activités principale travaux publics.</p> <p>b) <b>Capacités financières :</b> moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.</p> <p>c) <b>Capacités techniques :</b> moyens humains et matériels et références professionnelles.</p>
<b>Offre technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une déclaration à souscrire.</li> <li>• Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif contenant : (les moyens humains, les moyens matériels, les matériaux, contraintes d'exécution des travaux et solution proposée, mode opératoire de réalisation des travaux, dispositions arrêtées par l'entreprise en matière de gestion des déchets de chantiers, dispositions arrêtées par l'entreprise pour diminuer les nuisances), et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ;</li> <li>• Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».</li> </ul>
<b>Offre financière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la lettre de soumission</li> <li>• le bordereau des prix unitaires (BPU) ;</li> <li>• le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;</li> </ul>

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offre N°.../DTP/2019) Travaux de : Renforcement de la RN08B du Pk01+200 au Pk05+300 et du Pk12+000 au Pk15+400 sur 7,5 Kms ».

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bouira sise au Rue ABARKANE HAMOUCHE - Bouira.

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou bien dans le BOMOP à 13h30.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 Jours à compter de la date de dépôt des offres.

**N.B : au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).**

## PREMIER SALON DE LA PHOTOGRAPHIE À BISKRA : L'art et la technique à l'honneur

L'art et la technique de la prise de photo étaient à l'honneur en cette 1ère édition du Salon de la photographie de la wilaya de Biskra organisé samedi à la maison de la culture Redha Houhou, dans la capitale des Zibans, sous le thème «Printemps».

Les 50 photographes participant au salon ont rivalisé de talent pour présenter le printemps sous toutes ses coutures et sous tous les angles, utilisant les dernières techniques de prise de photos et zoomant sur les plus beaux des paysages. La beauté de la région des Zibans, son patrimoine riche et diversifié est également présent à ce rendez-vous artistique et culturel. En plus des différents pavillons de cette manifestation, des démonstrations tenues par des photographes chevronnés ainsi que des ateliers de formation aux techniques de montage et de cadrage ont été organisés à cette occasion. Le salon a pour but de faire valoir le talent des photographes de la région, enrichir le paysage culturel local et inculquer aux jeunes la passion du huitième art, a affirmé Redouane Mazri, organisateur de l'événement. Il est à noter que la 1ère édition du Salon de la photographie de Biskra se tiendra jusqu'au 16 avril courant.



## ÉGYPTE: Découverte d'une tombe de la V<sup>e</sup> dynastie à Saqqara



Les autorités égyptiennes ont dévoilé samedi à Saqqara, près du Caire, la tombe d'un haut responsable datant de la Ve dynastie et ornée de reliefs colorés et d'inscriptions bien préservées.

La tombe d'un prénommé «Khuwy», qui aurait été un noble durant la Ve dynastie (entre 2.500 et 2.300 avant J.-C.), a été découverte en mars dans la vaste nécropole de Saqqara, au sud de la capitale égyptienne, selon les autorités.

«La tombe en forme de L de Khuwy commence par un petit corridor qui descend vers une antichambre puis vers une chambre plus large avec des reliefs peints représentant le propriétaire de la tombe assis autour d'une table d'offrandes», a déclaré Mohamed Megahed, le chef de l'équipe

d'excavation, cité dans un communiqué du ministère des Antiquités.

Les peintures ornementales de la tombe, composée principalement de briques de calcaire blanc, contiennent une résine verte spécifique et des huiles utilisées lors des enterrements, selon le ministère. La même équipe a déjà découvert plusieurs tombes datant de la Ve dynastie et a récemment dévoilé une inscription sur une colonne de granite dédiée à la reine Setibhor, qui était probablement l'épouse du roi Djedkare Iseisis, le huitième et avant-dernier souverain de cette dynastie. Le ministre des Antiquités Khaled el-Enany s'est rendu samedi sur le site de la tombe avec des dizaines d'ambassadeurs et d'attachés culturels de plus de 20 pays.

## EL TARF : Création de la coopérative "Green women" pour la valorisation des plantes aromatiques et médicinales

La première coopérative féminine à l'échelle nationale dédiée à la valorisation des plantes aromatiques et médicinales a été créée, dans la wilaya d'El Tarf, à-t-on appris, hier des services locaux de l'environnement.

Cette coopérative féminine pilote, créée dans le cadre du programme "gouvernance environnementale et biodiversité" (GENBI), initié par le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement en partenariat avec l'agence de coopération allemande GIZ, regroupe, 13 femmes rurales excellent dans l'art de transformation et extraction des huiles essentielles des plantes aromatiques poussant à volonté au niveau du parc national d'El Kala principalement, a précisé M. Nadir Kelaia.

Ces femmes rurales avaient, pour ce faire, bénéficié de formations, tant au niveau local que national, destinées au renforcement des capacités des producteurs et transformateurs des plantes à parfum, aromatiques et médicinales et des huiles essentielles (PPAMHE), a précisé la même source, signalant la création, "imminente", de quatre autres coopératives spécialisées dans l'apiculture et autres plantes aromatiques et médicinales.

Selon la présidente de cette coopérative, Mme. Soumaya Guerdir, cette coopérative féminine



entend apporter sa contribution dans la mise en valeur des ressources biologiques locales ainsi que le développement de l'économie forestière au niveau de la wilaya d'El Tarf. L'association "Green women", qui a participé à la foire internationale consacrée au monde végétal, tenue en Allemagne en février dernier a su impressionner "les visiteurs venus du monde entier par la qualité de l'essence de l'huile de lentisque qu'elle a proposé", a-t-elle assuré. Cette productrice rurale, qui s'attèle actuellement à installer les équipements nécessaires à son métier artisanal (réservoirs d'eau, sanitaires...), a rappelé l'importance de la formation qu'elle a

reçu, soulignant que la formation a permis à la coopérative "de valoriser les connaissances en matière de labellisation et certification dans ce secteur et l'entretien des cultures (désherbage, fertilisation, ravageurs) ainsi que de renforcer le côté pratique, la récolte et la distillation des huiles essentielles notamment".

Une vingtaine de plantes aromatiques et médicinales, à l'exemple du mythe, la lavande et la menthe est actuellement exploitée par Green Women qui ambitionne, aussi, de "domestiquer" certaines plantes rares ou en voie de disparition.

## CHINE La 7<sup>e</sup> Foire internationale de la technologie du 18 au 20 avril à Shanghai

La 7<sup>e</sup> Foire internationale de la technologie de Chine, un événement annuel destiné au commerce international des technologies, se tiendra du 18 au 20 avril à Shanghai.

La Foire de trois jours devrait attirer près de 1.000 entreprises et 52.000 visiteurs chinois et étrangers, rapporte

l'agence Chine-Nouvelle. La rencontre mettra en lumière les dernières réalisations technologiques et les projets de recherche scientifique du monde entier, tels que la fabrication intelligente, la biomédecine et la nouvelle génération de technologies de l'information.

Les Etats-Unis et le

Canada participeront à la Foire pour la première fois. Les exposants de ces deux pays mettront l'accent sur les technologies de pointe dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, les soins de santé intelligents, les mégadonnées et la technologie financière.



# Programme de la soirée

**TF1 20:00**

## Esprits criminels

Réalisateur : Simon Mirren  
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



Au cours de la même nuit, trois garçons âgés de 9 ans ont disparu de leur domicile à Wesser, dans Iowa. Une vidéo les a filmés en train de monter dans une camionnette, apparemment sans contrainte. Hormis JJ, qui a des problèmes personnels à régler, l'équipe se rend sur place. Matt et David rencontrent la mère de l'un des enfants, dévastée par sa disparition. Elle leur apprend qu'il était passionné de jeux vidéo et surfait beaucoup sur Internet. Spencer suggère que les jeunes auraient pu être victimes d'une suggestion hypnotique.

**France 2 20:10**

## Les petits meurtres d'Agatha Christie

Réalisateur : Eric Woreth  
Avec : Samuel Labarthe, Blandine Bellavoïr



Shaitana, un mystérieux collectionneur, organise un dîner auquel sont invités le commissaire Laurence, son adjointe Marlène et la journaliste Alice Avril, mais aussi quatre inconnus qui avaient été convoqués le matin même au commissariat : un aventurier, une jeune dame de compagnie, un médecin et une riche veuve. D'après Shaitana, un assassin se cacherait parmi eux. Mais au cours de la soirée, l'étrange hôte est retrouvé mort.

**France 3 20:05**

## Le monde de Jamy avec Thomas Pesquet

Réalisateur : Laura Miret



Le célèbre spationaute français ouvre les portes de l'aventure la plus fascinante entreprise par l'être humain : la conquête de l'espace. Avec lui, Eglantine et Jamy vont connaître des émotions fortes : flotter en impesateur dans un vol «Zéro G» piloté par Thomas, éprouver les sensations d'une combinaison spatiale dans la piscine géante de l'Agence spatiale européenne, découvrir la manière dont s'entraînent les astronautes européens, et les conditions de vie dans la Station spatiale internationale (ISS). Le prochain objectif, c'est la planète Mars, où l'homme pourrait poser le pied dès 2030. Dans le désert de l'Utah, Jamy découvre une base qui simule un séjour sur la planète rouge.

**CANAL+ 20:00**

## Vernon Subutex

Avec : Romain Duris, Céline Sallette



Vernon se rend chez Sylvie Langlois, une ancienne connaissance issue d'une famille aisée qui fréquentait assidûment les soirées du Revolver. Chez elle, il espère pouvoir regarder discrètement les trois cassettes qu'Alex lui a léguées. De son côté, la Hyène est parvenue à récupérer les photos du photographe du festival pour tenter d'identifier le scénariste recherché par Laurent Dopalet. Une piste la mène jusqu'à Barcelone, où elle se rend en compagnie d'Anaïs.

**6 19:55**

## Cette maison est pour vous



Stéphane Plaza vient en aide à une famille en difficulté en lui offrant une maison dans sa région. Mère célibataire de trois enfants, Hélène vit dans un bien qui s'appête à être vendu par sa propriétaire. Stéphane Plaza lui propose de choisir parmi trois demeures à rénover, celle qui convient le plus à ses attentes. Pour l'aider à prendre la bonne décision, Caroline Keslassy, architecte d'intérieur, lui présente des plans en 3D. S'ensuivent six semaines de travaux avec de nombreux artisans. En fin d'émission, Hélène découvre le résultat et son nouveau domicile.

# Jeux

## Samourai-Sudoku n°2142

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7	4	9	8	5	1						
			6								
6		7			9						
3					5						
	4	8	5	1	3						
9					2						
4			8			3					
			9								
1	2	7	6	4	8		2	6	1	8	2
					5	2					
					9						
					1	6					

4	2	8	1	9	7	6	5	8	7	3	9	2
			5						1			
6		3			2			7		8		1
1					4			8				4
	9	7	1	3	2			7	2	6	3	1
8								1				5
7			8					6		2		8
			4							5		
3	8	2	9	4	6			3	9	1	8	2



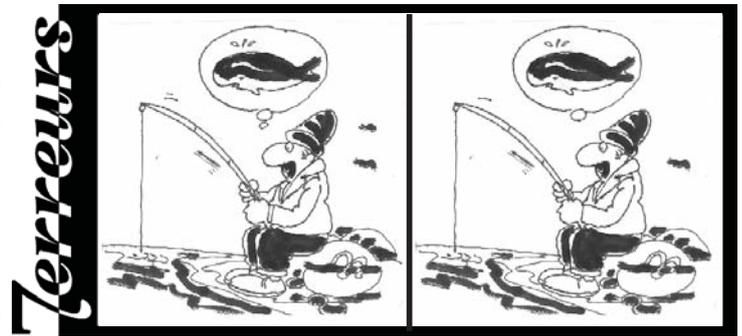
**"Ne me méprise pas tant ! Je ne suis pas pauvre. Le pauvre est plutôt celui qui désire beaucoup de choses."**

Léonard de Vinci

## Mots croisés n°2142

- Horizontalement :**
- 1 - Reprise
  - 2 - Convenue - Ferraille de samourai
  - 3 - Excitantes - Symbole du 85
  - 4 - Grande flaque pyrénéenne - Serveur de données - Regarda du coin de l'œil
  - 5 - Bonnes à jeter - Forme d'expression de contour
  - 6 - Département des castrais - Vieux potages
  - 7 - Grands rideaux - A l'état naturel
  - 8 - Donc à compter - Descendu - Canal pour saunier
  - 9 - Chef d'état russe - Préfixe très amplificateur
  - 10 - Sac de voilier - Abhorras
- Verticalement :**
- A - Attirante mais souvent au négatif
  - B - Fête un événement - Existe
  - C - C'est le dernier qui devrait vous habiller - Accessoire de toilet
  - D - Suspendent - Montré son plaisir
  - E - Défalquais - Ceinture de geisha
  - F - Cherche à tromper - Tombée de la nuit
  - G - Phénomène lumineux - Le mari d'avant
  - H - Se décide - Couleur de vin
  - I - Contenant de champagne - Après cela, on ne rajoute rien au prix
  - J - Virtuose - Total
  - K - Genre de rollier - Epuisera complètement
  - L - Poseras n'importe comment

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											





## SPORT / ALGÉRIE : Brèves des Fédérations

- Brèves des Fédérations sportives algériennes recueillies par l'APS :

**SPORTS MECANIQUES** : La Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) compte saisir la justice au cas où elle ne récupère pas son matériel numérique, évalué à plus de 20 millions de DA, lequel se trouve, actuellement et d'une manière « illégale », entre les mains des responsables de l'ancien bureau fédéral, a indiqué à l'APS le président de la FASM, Karim Benhamiche.

**TAEKWONDO** : La Fédération algérienne de taekwondo est dans l'attente d'une réponse du ministère de la Jeunesse et des Sports, au sujet de sa demande d'accueillir en Algérie, les Jeux de la solidarité islamique de taekwondo, du 1er au 7 juillet 2019. Le niveau technique de cette compétition, selon le secrétaire général de la fédération, est « très proche » du niveau mondial, compte tenu de la présence de sélections nationales réputées et aguerries dans cette discipline.

**TAEKWONDO** : Les épreuves du championnat national juniors auront lieu à Médéa les 26 et 27 avril. La compétition nationale des seniors est prévue, quant à elle, au mois de mai au niveau de la salle Harcha-Hacene (Alger).

**TENNIS DE TABLE** : Désignés par la Fédération internationale de tennis de table, les deux arbitres internationaux algériens, Saïd Lanasri, titulaire du Badge bleu, et Hakim Selmi, ont dirigé des matches de l'Open de Metz (10-14 avril / France) respectivement en qualité d'arbitre principal et d'arbitre-assistant.

**TENNIS DE TABLE** : La Fédération algérienne de tennis de table a commémoré la Journée mondiale de cette discipline, fêtée le 6 avril de chaque année. L'instance algérienne a mis en avant des slogans condamnant l'usage du dopage et a exhorté les gens à la pratique du tennis de table, considéré comme un sport complet et éducatif.

**YOSEIKAN BUDO** : L'équipe algérienne de yoseikan budo a remporté le championnat maghrébin organisé en Tunisie du 5 au 7 avril courant, décrochant 22 médailles (9 or, 5 argent et 8 bronze), en présence de cinq arbitres algériens, parmi eux le referee international Abdelkader Ferak, qui ont officié durant la compétition.

**BADMINTON** : La Fédération algérienne de badminton a informé les présidents des ligues et des clubs, de quelques modifications dans le calendrier des compétitions nationales de cette saison. Ainsi, la phase finale du championnat national seniors aura lieu les 3 et 4 mai à Boumerdes, alors que les épreuves de la Coupe d'Algérie et du Trophée Uber Cup, se dérouleront après le mois de Ramadhan.

**Rugby** : La Fédération algérienne de rugby a organisé le premier tournoi inter-entreprises de beach-rugby en Algérie, samedi au niveau de la plage de l'hôtel Riyad à Sidi Fredj (Alger). Des travailleurs de 12 entreprises économiques ont pu découvrir et pratiquer, un tant soit peu, cette discipline sportive.

**TENNIS** : Le président de la Fédération algérienne de tennis, Mohamed Bessaad, a pris part à la réunion du bureau exécutif de l'Union arabe de tennis, tenue les 12 et 13 avril à Marrakech (Maroc).

APS

## ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 ET U20: Les Algériens à pied d'œuvre à Abidjan

Les sélections algériennes des moins de 18 ans et moins de 20 ans sont à pied d'œuvre à Abidjan depuis samedi, en prévision des Championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 16 au 20 avril dans la capitale économique ivoirienne.

Les deux sélections regroupent un total de 30 athlètes : 16 dans la catégorie U18, dont quatre filles, et 14 dans la catégorie des U20, dont quatre filles, tous encadrés par Tarik Kessaï, le Directeur des jeunes talents sportifs au niveau de la Fédération algérienne d'athlétisme (DJST/FAA). A l'instar des 36 pays participant à ces Championnats d'Afrique, les Algériens ont élu domicile à l'Institut des sports ivoirien, sis à Abidjan.

Les épreuves ne débiteront que mardi, mais la Direction technique nationale (DTN) a préféré que les athlètes et leur encadrement technique soient sur place dès samedi, pour « une meilleure adaptation », ce qui permettra d'augmenter leurs chances de performance.

« Nous pouvons remporter entre huit et dix médailles, tous métaux confondus, particulièrement dans les épreuves de marche, sauts et lancers, ainsi que dans les épreuves combinées », a indiqué Kessaï dans une interview au site officiel de la FAA, considérant toutefois qu'il est « difficile de donner un pronostic plus précis, sans connaître avec exactitude le potentiel



des autres concurrents ». Le plus important aux yeux de la DJTS reste la participation aux compétitions de haut niveau, pour gagner en expérience, tout en essayant d'améliorer les résultats, les performances et les classements déjà réalisés. Les sélections algériennes ont presque toujours occupé la 6e ou 7e place au classement

général des Championnats d'Afrique, comme ce fut le cas à l'île Maurice en 2013, où elles avaient remporté cinq médailles, dont une en or, avec 12 athlètes en lice.

Deux ans plus tard, lors des Championnats d'Afrique qui s'étaient déroulés au Maroc (2015, ndlr), les sélections algériennes avaient remporté cinq médailles, dont deux en

métal précieux, sur un total de 11 athlètes engagés. Le DJTS a tenu à préciser qu'il ne faut pas prendre comme référence les derniers Championnats d'Afrique, disputés en 2017 à Tlemcen, car la Direction technique nationale avait engagé 58 athlètes, « et c'est cela qui avait permis d'occuper la 3e place » avec un total de 20 médailles dont 4 en or.

## CYCLISME / LA GAINSBARRE (16<sup>E</sup> ÉDITION) : L'Algérien Chalel à la 18<sup>e</sup> place

Le cycliste algérien Yacine Chalel s'est classé 18e dans la 16e édition de La Gainsbarre, une course Elite disputée samedi sur une distance de 171,3 km à Partbail, dans le département de La Manche (France), avec 180 concurrents.

« C'est mon premier top 20 sur une Elite (...). Je suis ravi de cette performance, surtout que la course a été très physique, particulièrement à cause du vent et de cette montée, courte mais raide, et qui fut usante à souhait », a indiqué le champion d'Afrique 2018, sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique. Cette course Elite, organisée dans le cadre du Super G, a été remportée par le Français Théot Killian, sociétaire

d'Aubervillier, qui s'est imposé en 4h00:18, devant le Belge Gilles Borra (EFC Vulsteke) et le Français Aurélien Le Lay, sociétaire du club Côtes d'Armor. La précédente édition a été remportée par Alan Riou, qui évoluait sous les couleurs du Team Pays De Dinan et qui aujourd'hui porte le maillot d'Arkéa-Samsic. Il s'agit de la première course pour Chalel en ce mois d'avril, lui qui s'était accordé deux semaines de repos, juste après la 8e édition du Tour du Pays Saint-Pourcinois (France), disputée fin mars dernier et pendant laquelle il a été contraint d'abandonner à environ 32 km de l'arrivée, après une cassure provoquée par un ravitaillement tardif.



## HANDI-BASKET (DAMES) : 13<sup>e</sup> titre de champion d'Algérie pour le CSH Ouargla

Le CSH Ouargla a étoffé son palmarès par un 13e titre consécutif de champion d'Algérie handi-basket (dames), après avoir remporté le tournoi play-off qu'il a abrité vendredi et samedi avec la participation des clubs du MC Hassasna, Nour El-Eulma et Intissar M'sila.

Lors de ce tournoi final dont elles étaient l'hôte grâce à leur 1re place du tour préliminaire, les coéquipières de la capitaine du CSHO et de l'équipe nationale, Djamilia Hamgani ont récidivé en ne concédant aucune défaite face aux trois autres équipes. Le CSH Ouargla a battu d'abord Intissar M'sila (69-10), puis Nour El-Eulma (46-25) et enfin le MC Hassasna (40-22), totalisant 6 points et donc le sacre, synonyme de

13e doublé coupe-championnat. La seconde place est revenue au MC Hassasna (5 pts), auteur de deux succès face respectivement à El-Eulma (36-28) et M'sila (36-08). Nour El-Eulma a pris la 3e place (4 pts), devant Intissar M'sila (3 pts). Ce 13e sacre était attendu, vu le fossé séparant le CSH Ouargla, pourvoyeur de joueuses pour la sélection nationale, et les autres clubs de la Nationale 1.

C'est ce qu'a confirmé le président du club, Mohamed Tahar Hadjadj, à l'APS : « Le CSH Ouargla continue son bon parcours et sa domination outragieuse sur le handi-basket féminin, entamée depuis treize ans. C'est un nouveau sacre qui s'ajoute à notre riche palmarès, mais j'espère que les joueuses ne vont pas

baisser les bras et continueront à travailler, en l'absence de vrais concurrents qui peuvent rivaliser avec Ouargla ».

En plus de ce titre de champion, le CSH Ouargla a réalisé aussi le 13e doublé consécutif de son histoire en remportant, déjà le mois dernier, la Coupe d'Algérie, devenant le club le plus titré en handi-basket.

« Je ne vois pas un club détrôner un jour le CSH Ouargla, pour la simple raison que les autres équipes féminines manquent énormément de moyens et surtout de considération, ce qui n'encourage pas les joueuses à travailler et à redoubler d'efforts pour atteindre le niveau technique et de compétition voulu », a constaté, avec amertume, le président du CSH Ouargla.

La stabilité au sein du CSHO et le travail continu avec le même effectif des années durant, sont le fruit de la réussite du club, auteur d'excellents résultats qui lui ont valu l'estime des autorités locales, lesquelles lui ont de tout temps porté assistance.

« Pour le CSH Ouargla, le travail se poursuivra avec les mêmes intentions, c'est-à-dire être toujours plus fort et avec le rythme habituel. Nous espérons que les autres clubs activant dans les compétitions nationales puissent bénéficier de plus de considération de la part des autorités locales, en leur octroyant l'aide nécessaire en matériel sportif et en leur prêtant assistance en cadres spécialisés », a souhaité Mohamed Tahar Hadjadj.

## TENNIS/TOURNOI J2 ITF FLORENCE: L'Algérien Rihane dans le tableau final

Le tennisman algérien Youcef Rihane disputera le tableau final du tournoi international juniors ITF Florence, programmé du 15 au 22 avril à Florence (Italie), selon la liste des participants dévoilée hier par les organisateurs. Rihane (109e mondial juniors), vice-champion d'Afrique, se trouve actuellement au 8e rang de la liste du tableau final qui comporte 22 candidats.

Vainqueur du tournoi international juniors ITF Cap-d'Ail en France, clôturé samedi, Rihane tentera de réaliser le même parcours et améliorer son classement international ITF pour espérer une place dans le tableau final de Roland-Garros fin mai prochain. De Grade 2, ce tournoi international va se dérouler sur les courts en terre battue du club "Circolo del tennis Firenze". Plusieurs joueurs figurant dans le Top 60 mondial de la catégorie juniors prendront part à ce rendez-vous.



### IRAN

## La boxeuse iranienne Sadaf Khadem gagne son premier combat

La boxeuse iranienne Sadaf Khadem a gagné son premier combat de boxe anglaise en France, samedi soir à Royan (Charente-Maritime), le premier de l'histoire pour une femme iranienne.

«On a gagné pour les femmes et on doit être forte partout pour gagner pour les femmes», a déclaré sur le ring la jeune Iranienne.

«Je dédie cette victoire à tous les hommes et femmes qui ont donné leurs vies pour défendre mon pays, 1 million de morts.

Les femmes peuvent franchir les montagnes si elles le veulent», a-t-elle insisté.

Devant près de 1.500 spectateurs, la jeune boxeuse, âgée de 24 ans, a pressé

son adversaire française, Anne Chauvin, 25 ans, qui compte à son actif 4 combats (2 défaites et 2 victoires) depuis ses débuts en boxe anglaise il y a à peine 7 mois.

Sadaf Khadem, qui est professeur de fitness à Téhéran, n'a pas ménagé ses efforts en attaquant sans répit durant les 3 rounds de 2 mn.

La Française a placé quelques bons coups sans pouvoir freiner son adversaire, sous les encouragements du public.

Sadaf Khadem s'est vu décerner la victoire à l'unanimité des juges.

Un symbole pour l'Iranienne qui devient, selon son coach le franco-iranien Mahyar Monshipour, ancien champion du monde de boxe anglaise, «la première

iranienne de l'histoire à effectuer un combat officiel». «L'idée de ce combat est venue quand le CIO (Comité international olympique) a sommé les pays qui ne rendaient pas tous les sports mixtes à les rendre mixtes dans leur pays sous peine d'exclusion des équipes masculines des Jeux olympiques», a assuré Monshipour, champion du monde poids super-coqs WBA entre 2003 et 2006. La Fédération française de boxe et le ministère des Sports ont alors joué le jeu en donnant les autorisations nécessaires «car elle n'est pas résidente en France et elle n'est pas française», précise ce conseiller technique au ministère des Sports, impressionné par le mental de la jeune femme.

### NBA:

## Philadelphie s'incline face à Brooklyn (102-111)

Philadelphie s'est incliné samedi dans sa salle face à Brooklyn 111 à 102.

Les Sixers, 3e de la conférence Est, sont tombés de haut, dans le sillage de leur pivot camerounais Joël Embiid.

Ils sont menés une victoire à zéro dans cette série du ter tour qui se dispute au meilleur des sept matches, la première équipe à quatre victoires étant qualifiée pour les demi-finales de conférence. Incertain jusqu'à dix minutes du coup d'envoi de la rencontre, Embiid, touché à un genou depuis plusieurs semaines, a certes

marqué 22 points et capté 15 rebonds mais son temps de jeu a été limité à 24 minutes.

Il avait pourtant idéalement débuté la rencontre en marquant neuf des onze premiers points de son équipe mais son entraîneur Brett Brown, soucieux de le ménager, l'a vite rappelé sur le banc.

Ses coéquipiers ont alors bégayé leur basket --11 tirs de suite ratés!-- au contraire de Brooklyn qui a pris le large grâce à un cinglant 12-0, dont Philadelphie ne s'est jamais remis. Les Nets, portés par D'Angelo Russell (26 pts) et le

remplaçant Caris LeVert (23 pts), ont maîtrisé sans mal les sursauts des Sixers. Jimmy Butler, auteur de 36 points, a brièvement ramené son équipe à quatre points en début de troisième période (65-61) mais la maladresse des Sixers (40,7% au tir, 12% à trois points) leur a coûté cher. Ils ont regagné les vestiaires sous les sifflets de leurs supporters, dont la colère a redoublé lorsqu'ils ont vu des images d'Embiid en train de consulter avec son coéquipier Amir Johnson un téléphone portable durant le match. «Ce n'était pas mon té-

lphone, je n'ai pas vraiment réfléchi, j'ai juste regardé parce qu'il m'a dit que sa fille était très malade et il voulait avoir des nouvelles», s'est-il défendu.

Il a ensuite, comme d'autres de ses coéquipiers, critiqué les supporters de Philadelphie pour leur attitude négative durant le match. «Après chaque shoot manqué, ils nous ont conspué. Après quand tu te retrouves en position de shooter, tu te dis: +Je tire ou pas, si je rate, ils vont me siffler», a-t-il regretté. Le match N.2 aura lieu lundi, toujours à Philadelphie.

### NBA:

## Orlando bat Toronto à domicile

Orlando a frappé fort pour son retour en play-offs: sept ans après son dernier match de phase finale, le Magic a signé un succès retentissant à Toronto (104-101), samedi.

Après Philadelphie battu à domicile (111-102) par Brooklyn en ouverture des play-offs 2019, un autre prétendant au titre s'est fait surprendre dans sa salle.

Toronto, deuxième meilleure équipe de la conférence Est, avait pourtant bien débuté la rencontre, mais les Raptors n'ont jamais réussi à distancer leurs adversaires.

Ils ont au contraire connu une mauvaise passe en 2e période, lorsque le Magic s'est envolé pour compter 14 points d'avance (55-41).

Mais Kawhi Leonard (25 pts) a ramené son équipe à la hauteur de d'Orlando et

pensait avoir donné le coup de grâce avec deux paniers de suite, dont un tir primé, qui ont donné deux points d'avance son équipe (101-99) à une minute de la sirène.

Orlando qui a remporté dix de ses douze derniers matches de saison régulière pour arracher sa place en play-offs, n'a pas abdicué.

D.J. Augustin a égalisé, puis donné la victoire à trois secondes de la fin du temps réglementaire grâce à un shoot à trois points déclenché loin de l'arc.

«C'est un grande équipe face à nous, on savait qu'il faudrait se battre de la première à la dernière minute», a expliqué le meneur d'Orlando.

«Personne ne nous attendait en play-offs, personne ne pensait qu'on pouvait gagner ce (samedi) soir, mais on croit

en nous et on s'en fout de ce qu'on dit de nous», a-t-il prévenu. Le match N.2 aura lieu mardi, toujours à Toronto.

## ATHLÉTISME/MARATHON DE PARIS: Victoire des Ethiopiens chez les messieurs et dames

Le marathon de Paris a été remporté hier chez les femmes par l'Ethiopienne Gelete Burka en 2 h 22 min 48 sec et chez les hommes par l'Ethiopien Abbrha Milaw en 2 h 07 min 05 sec.

Le double tenant du titre kényan Paul Lonyan-

gata n'a terminé que 3e.

La Française Clémence Calvin, ciblée par deux enquêtes et accusée de s'être soustraite à un contrôle antidopage au Maroc fin mars, a battu le record de France de la distance, sous réserve d'homologation.

La vice-championne d'Europe, autorisée à courir depuis vendredi après la levée de sa suspension par le Conseil d'Etat, termine 4e en 2 h 23 min 41 sec (ancien record: 2h24:22 établi par Christelle Daunay en 2010).

## HAND / EXCELLENCE : L'ES Arzew évite de justesse la relégation

L'ES Arzew a patienté jusqu'à la huitième et dernière journée des play-downs pour assurer son maintien en Excellence de handball (messieurs) et ce, grâce à un meilleur goal-average.

Le club de la ville pétrochimique s'est contenté d'un nul à domicile face au MC Saïda (34-34) samedi pour sa dernière sortie de la saison, portant à huit son capital-points, soit le même nombre d'unités engrangé par le CR El Harrouch et le HBC El Biar, 7e et 8e respectivement au classement et qui quittent désormais l'élite.

Le président de l'ESA, Amine Benmoussa, s'est dit, dans une déclaration à l'APS, soulagé par cette issue favorable pour son équipe qui a longtemps flirté avec la relégation cette saison.

«C'est un maintien inespéré au regard des nombreux obstacles auxquels on a fait face.

A présent, il faut tourner la page et en tirer les enseignements nécessaires pour que le même scénario ne se reproduise plus», a-t-il dit.

L'ESA, fondée en 2009, a réalisé d'énormes progrès ces dernières années au point où cette formation a réussi à signer sa première participation dans une épreuve internationale lorsqu'elle a pris part la saison passée à la Coupe arabe des vainqueurs de coupe à Sfax (Tunisie).

La direction du club a réussi également à s'offrir le droit d'organiser la nouvelle édition de cette même compétition qui était prévue à Arzew et Oran en mars dernier avant qu'elle ne soit reportée à une date ultérieure.

Seulement, les protégés du président Benmoussa ont rencontré plusieurs problèmes cette saison, selon leur premier responsable, qui a notamment cité la crise financière aiguë dans laquelle se débat le club.

Cette situation s'est répercutée négativement sur l'ESA qui a failli connaître le même sort que celui de son voisin le MC Oran, relégué en fin de saison passée en Nationale 1. En se maintenant en Excellence, l'ESA permet à la capitale de l'Ouest du pays d'être représentée par deux clubs dans la cour des grands la saison prochaine après l'accession du MC Oued Tlilet, champion du groupe Centre-Ouest de la Nationale 1 et ce, pour la première fois de son histoire.

## CHAMPIONNAT PORTUGAIS (29<sup>E</sup> JOURNÉE) : Brahim signe son 9<sup>e</sup> but, Porto leader provisoire

Le milieu international algérien Yacine Brahim signe son 9<sup>e</sup> but en championnat portugais de football, lors de la victoire décrochée samedi soir sur la pelouse de Belenenses (3-0), dans le cadre de la 29<sup>e</sup> journée. Brahim a ouvert le score pour les «Dragons» à la 15<sup>e</sup> minute de jeu, avant que le champion sortant ne corse l'addition en seconde période grâce à Moussa Marega (73<sup>e</sup>) puis Hector Herrera (90<sup>e</sup>).

À l'issue de cette victoire, le FC Porto se hisse provisoirement en tête du classement avec 72 points, soit trois longueurs de plus que son dauphin Benfica qui reçoit dimanche soir Vitória Setúbal (19h00 GMT).

Brahimi (29 ans) est en train probablement de vivre ses derniers jours avec Porto qu'il avait rejoint en 2014, puisqu'il sera en fin de contrat en juin. Les tentatives de la direction pour le prolonger ont échoué. Plusieurs clubs européens, notamment évoluant en championnat anglais, se sont positionnés pour s'attacher ses services.

L'ancien joueur rennais n'a pas été convoqué pour les deux derniers matchs de l'équipe nationale disputés en mars à Blida : face à la Gambie (1-1) en clôture des qualifications de la CAN-2019 et en amical face à la Tunisie (1-0).

## LIGUE 1 : Menacé de relégation, le MC Oran à l'heure des calculs

Le MC Oran prépare sur fond de pression ses cinq dernières rencontres de la saison qui vont déterminer son sort en Ligue 1 de football, à commencer par deux périlleux déplacements à Tizi-Ouzou et Tadjenanet. L'heure du côté du club le plus titré de l'Ouest du pays est désormais aux calculs suite au nouveau revers de l'équipe mardi passé sur le terrain du MC Alger (1-0) dans un match en retard, quelques jours après avoir renoué avec la victoire en battant à domicile l'Olympique Médéa (1-0).

Il se trouve que le calendrier des cinq matchs restants pour les «Hamraouas» ne leur est guère favorable, étant donné qu'ils auront à jouer à trois reprises en dehors de leurs bases contre deux à domicile. En effet, et outre leurs deux prochains déplacements d'affilée chez la JS Kabylie, qui joue le titre, et le DRB Tadjenanet, un adversaire direct dans la course au maintien, ils auront à faire un dernier voyage de la saison chez le leader, l'USM Alger (29<sup>e</sup> journée), alors qu'à domicile, ils accueilleront le CS Constantine et le NA Hussein-Dey, deux adversaires qui visent le podium, lors des 28<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> journées de l'épreuve.

De l'avis des observateurs, deux éventuelles victoires au stade Ahmed-Zabana à Oran risquent de ne pas suffire pour les protégés de l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli pour se maintenir, car il leur faudra au moins ramener un succès de l'extérieur.

Avant la 26<sup>e</sup> journée, prévue pour samedi prochain, le MCO, qui a consommé tous ses matchs en retard, occupe la 10<sup>e</sup> place au classement avec 28 points, devant de deux unités le 14<sup>e</sup> et troisième potentiel relégable, le MO Béjaïa. L'entraîneur Cavalli, très critiqué dans les milieux du club depuis son arrivée il y a près de trois mois en remplacement d'Omar Belatoui, reconnaît, lui, que «désormais, l'équipe n'a plus droit à l'erreur». À Oran, tout le monde d'ailleurs croise les doigts de peur de voir le club phare de la ville subir le même sort qu'en 2008, lorsqu'il avait quitté l'élite après une défaite à Chlef.

APS

## LIGUE 1 (23<sup>E</sup> JOURNÉE/MISE À JOUR) NAHD-ASAM: Duel aux objectifs diamétralement opposés

Le NA Hussein-Dey accueillera aujourd'hui l'AS Aïn-M'lila au stade du 20-Août-1955 d'Alger (16h00), avec l'intention de l'emporter pour s'approcher du podium face à un adversaire menacé par la relégation, à l'occasion de la mise à jour de la 23<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football.



Le Nasria (6<sup>e</sup>, 34 pts), qui reste sur 7 points pris lors des trois derniers matchs, partira favori devant ses supporters pour s'offrir l'ASAM (12<sup>e</sup>, 26 pts) et du coup se hisser à la 5<sup>e</sup> place au classement en compagnie de l'ES Sétif.

La formation de l'ASAM, sèchement battue en déplacement lors de son dernier match à Béchar par la JS Saoura (4-1), compte le même nombre de points que le premier relégable, le MO

Béjaïa (26 pts) mais avec une différence de buts favorable.

Le club promu doit donc impérativement revenir avec un bon résultat d'Alger pour amorcer sa mission de sauvetage. Le NAHD, éliminé de la Coupe de la Confédération et de la Coupe d'Algérie en l'espace de quelques jours, va jeter toutes ses forces pour terminer sur le podium et prendre part à une compétition internationale la saison prochaine.

Alger (20-Août): NA Hussein-Dey - AS Aïn-M'lila (16h00)

### Déjà joués :

USM Alger - Paradou AC 1-2  
JS Kabylie - ES Sétif 1-0  
DRB Tadjenanet - O. Médéa 1-0  
CABB Arreridj - USM Bel-Abbès 3-1  
JS Saoura - MO Béjaïa 0-0  
MC Oran - CR Belouizdad 1-1

### Reste à jouer :

CS Constantine - MC Alger

Classement	Pts	J
1). USM Alger	45	25
2). JS Kabylie	40	25
3). Paradou AC	39	24
4). MC Alger	38	24
5). ES Sétif	37	25
6). JS Saoura	34	23
--). NA Hussein-Dey	34	23
8). CS Constantine	33	22
9). CABB Arreridj	32	25
10). DRB Tadjenanet	29	25
11). MC Oran	28	25
12). CR Belouizdad	27	24
13). AS Aïn-M'lila	26	24
--). MO Béjaïa	26	25
15). O. Médéa	25	25
16). USM Bel-Abbès	20	24

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn-M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

## GHARDAÏA : Le NRI Daya Ben Dahoua remporte la coupe de wilaya

La formation du Nadi Riadi Ithad Daya Ben Dahoua (NRI-DBD) a remporté samedi soir, pour la première fois, la coupe de la wilaya de Gharadaïa version 2018/2019, face à l'équipe de Nadi Riadi Amel Daya Ben Dahoua (NRA-DBD) sur le score de 1 à 0 dans le temps réglementaire.

Cette finale, jouée sur une pelouse synthétique de

4<sup>e</sup> génération en mauvais état du complexe omnisport de Noumérat (10 km de Gharadaïa), en présence d'un public nombreux, a été marquée par un fair-play exemplaire sur le terrain entre joueurs et également entre supporters des deux équipes, a-t-on constaté. Évaluant en division pré-honneur depuis sa création en 2015,

l'équipe de NRI-DBD, dont la moyenne d'âge des joueurs est de 23 ans, a battu l'équipe adverse de la même localité créée en 2011 NRA-DBD et vient d'être sacrée également championne de la division pré-honneur. Elle évoluera la saison prochaine en division d'honneur de la wilaya, a indiqué à l'APS Youceg Azzouz, président de la ligue de football de la

wilaya de Gharadaïa (LFWG). La LFWG gère au total 20 équipes, un groupe honneur de douze équipes et un groupe pré-honneur de 08 équipes.

Près de 2.000 sportifs toutes catégories confondues sont affiliés à cette ligue qui a vu également la création de neuf écoles de football dans la wilaya, a-t-il fait savoir.

## FUTSAL : Éliminée en championnat et en coupe, l'AS Rabie Oran marque le pas

L'AS Rabie Oran, qui s'est illustrée de fort belle manière en football en salle ces dernières années, a marqué le pas cette saison après avoir échoué à se qualifier en finale du championnat d'Algérie, quelques semaines après son élimination en demi-finales de la coupe nationale.

Les Oranais, qui ont réussi à terminer premiers de leur groupe, ont laissé des plumes lors du tournoi des play-offs disputé samedi à Constantine en s'inclinant devant l'Amel locale. Une grosse déception pour cette formation qui tenait tant à se racheter de sa déconvenue en Coupe d'Algérie, où elle compte trois trophées à son palmarès, en remportant le titre de champion d'Algérie.

Le vœu des gars d'El-Bahia n'a pas été exaucé, eux qui, contrairement à leurs habitudes, ont éprouvé des dif-

ficultés énormes pour valider leur billet pour le tournoi play-off.

Cette baisse de régime de la part d'une équipe qui joue un rôle important dans la promotion de la discipline dans la capitale de l'Ouest du pays, est

justifiée par la direction du club par le manque de moyens auquel fait face le club, sachant que l'AS Rabie Oran, en compagnie de Moustakbal Haï Es-sabah, sont les seules équipes que compte la wilaya d'Oran futsal.

## CAN-2019 (GR. C) SÉNÉGAL : Gravement touché au tibia, le portier N'Diaye déclare forfait

Le gardien de but international sénégalais de Horoya AC (Div.1 guinéenne) Khadim N'Diaye, gravement blessé au tibia samedi soir lors de la lourde défaite concédée chez le WA Casablanca (5-0) en quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, a déclaré forfait pour la CAN-2019 en Egypte, ont rapporté hier des médias locaux. Sorti pour dégager une balle d'attaque des Marocains, le portier de Horoya s'est loupé et a heurté un coéquipier. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital pour les premiers soins. À l'issue de la partie, l'entraîneur franco-portugais Didier Gomes Da Rosa a affirmé que son portier souffrait d'une double fracture tibia-péroné.

## BARZAGLI ANNONCE SA RETRAITE

Arrivé à la Juventus en janvier 2011 pour en devenir une pièce essentielle, Andrea Barzagli s'apprête à raccrocher les crampons. Interrogé par Sky Sports samedi soir après la défaite (2-1) de la Vieille Dame sur le terrain de la Spal lors de la 32e journée de Serie A, le défenseur central de 37 ans a confirmé la nouvelle, lui qui arrive au terme de son contrat le 30 juin prochain. Champion du monde en 2006 avec la Squadra Azzurra, l'ancien joueur de Wolfsburg ou Palerme était titulaire aux côtés de Paolo Gozzi en charnière, une jeune pousse piémontaise de seulement 17 ans...



## Le cas Pogba commence à inquiéter

Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec Manchester United, le milieu de terrain Paul Pogba (26 ans, 30 matchs et 13 buts en Premier League cette saison) se retrouve annoncé avec insistance dans le viseur du Real Madrid ces dernières semaines. Prenant cette menace au sérieux, les dirigeants mancunien voulaient assurer leurs arrières en prolongeant le bail de l'international français. Selon le Daily Mail ce dimanche, les Red Devils étaient prêts à quasiment doubler les émoluments de Pogba en lui proposant de devenir le joueur le mieux payé de l'effectif. Mais de son côté, l'ancien élément de la Juventus Turin a tout simplement refusé d'entamer les discussions, mettant bien évidemment la pression sur MU. Face à l'attitude du Tricolore, auteur d'un doublé samedi face à West Ham (2-1), l'état-major mancunien envisagerait la possibilité de négocier un transfert pour environ 200 millions d'euros avec le Real. La formation espagnole risque bien évidemment de négocier ce montant à la baisse, mais la porte pourrait donc s'ouvrir...

## Xhaka convoité par l'Inter Milan ?

En Italie, l'Inter Milan est décidé à frapper un grand coup sur le marché des transferts l'été prochain. Le club lombard prospecte tout azimuts et c'est naturellement vers la Premier League qu'il se tourne pour trouver des renforts.

Après Christian Eriksen, c'est au tour de Granit Xhaka d'être cité comme cible potentielle de l'Inter Milan lors du prochain mercato de Premier League. Xhaka a rejoint Arsenal en provenance de Borussia Monchengladbach il y a trois ans, mais le manager d'Arsenal, Unai Emery, a été averti qu'il devrait vendre certains joueurs s'il souhaitait augmenter son budget de transfert actuellement fixé à 45 millions de £ par les dirigeants du club londonien.

Selon Sky Sports, les récents propos du joueur sur son avenir ont alerté les dirigeants italiens et ces derniers seraient prêts à accueillir le Gunner. « Je suis très ambitieux. Je veux maintenant passer à la prochaine étape. Arsenal ne doit pas être forcément le dernier arrêt » avait déclaré le joueur rapporte Sky Sports. Le milieu de terrain suisse est lié jusqu'en 2023 avec Arsenal. Agé de 26 ans, sa valeur est estimée à 60 millions d'euros.

## Tottenham pleure Kane

Touché à un ligament de la cheville gauche, Harry Kane va manquer le quart de finale retour de Tottenham contre Manchester City, mercredi prochain. Sa saison avec les Spurs pourrait être finie.

C'était le gros nuage noir lors de la sublime soirée de Tottenham dans son nouvel écrin somptueux. Mardi soir, les Spurs ont remporté le quart de finale aller de Ligue des champions qui les opposait à Manchester City (1-0), grâce à un but de Son Heung-Min à la 78e minute, mais ils ont perdu leur buteur vedette, Harry Kane, sorti sur blessure à l'heure de jeu (58e), suite à un choc avec Fabian Delph.

L'international anglais est victime d'une rechute à la cheville gauche et le club londonien a confirmé, jeudi soir, que l'intéressé souffrait d'une "importante lésion" au ligament externe. "Le staff médical continuera à l'évaluer lors de la semaine à venir", mais Harry Kane est d'ores et déjà forfait pour la manche retour à l'Etihad Stadium, mercredi prochain, et sa fin de saison est fortement compromise.

C'est évidemment un énorme coup dur pour Mauricio Pochettino, dont le buteur en est à 24 réalisations toutes compétitions cette saison et avait culminé à 41 réalisations lors du précédent exercice. Mardi, le coach argentin a lancé Lucas Moura en pointe puis Fernando Llorente pour les dernières minutes. Ces deux joueurs seront mis en concurrence avec Son Heung-Min pour débiter à la place de Harry Kane ces prochaines semaines.



## LUCAS MOURA TORPILLE HUDDERSFIELD

En Premier League, cet après-midi, les Spurs ont laminé Huddersfield à domicile (4-0). Dans un grand jour, Lucas Moura, 26 ans, a inscrit un triplé, aux 27e, 87e et 90e minutes de jeu. Un peu avant lui, à la 23e, Victor Wanyama avait ouvert la marque. L'ancien du PSG permet à son équipe de passer troisième du classement, avec 67 points, un d'avance sur Chelsea, le quatrième. Le Brésilien a inscrit 10 buts en 27 matchs de Premier League cette saison.



## Boateng voudrait rejoindre Paris

Le défenseur allemand, qui devra faire face à une rude concurrence la saison prochaine à son poste, voudrait s'en aller. D'après AZ, Jérôme Boateng, 30 ans, aurait l'intention de rallier le PSG et son coach allemand, Thomas Tuchel.

Le joueur avait failli rejoindre la Ligue 1 l'été dernier, mais la formation francilienne lui avait préféré son jeune compatriote, Thilo Kehrer, acheté 37 millions d'euros à Schalke 04. Cette saison, l'Allemand n'a disputé que 25 matchs, toutes compétitions confondues, avec le Bayern Munich. Il est barré par Mats Hummels et Niklas Süle.

## PRÉSIDENTIE

### Le chef de l'Etat reçoit le ministre des AE Sabri Boukadoum

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier au siège de la Présidence de la République à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Cette audience qui intervient quelques jours après sa prise de fonctions, est la deuxième du genre du chef de l'Etat qui avait reçu jeudi dernier le Premier ministre, Noureddine Bedoui.

## BATNA :

### Arrestation de trois immigrés clandestins

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Batna ont appréhendé trois (3) individus d'origine malienne, âgés entre 20 et 30 ans, pour entrée illégale sur le territoire national, a-t-on appris hier du groupement territorial de ce corps constitué. Cette arrestation a eu lieu lors d'un contrôle de routine d'un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Ain M'lila (Oum El Bouaghi)-Batna, a expliqué la même source, précisant que les passeports des personnes arrêtées ne portaient pas le visa d'entrée en Algérie.

Au cours de l'enquête, les individus appréhendés ont déclaré qu'ils étaient entrés illégalement sur le territoire national depuis les frontières algéro-maliennes depuis près de deux (2) mois et travaillent dans le commerce, a-t-on souligné. Un dossier pénal a été établi en attendant la comparution des mis en cause devant le procureur de la République territorialement compétent, selon la même source.

## EDUCATION NATIONALE :

### Les examens nationaux auront lieu aux dates fixées

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a affirmé, hier à Alger, que les examens nationaux de fin d'année scolaire pour les trois cycles d'enseignement auront lieu aux dates fixées, soit du 29 mai au 20 juin.

Lors d'un séminaire national des directeurs de l'éducation, le ministre a précisé que "les examens qui concernent plus de deux millions de candidats qui passeront leurs examens dans près de 18.600 centres revêtent un caractère particulier, car intervenant dans un contexte sensible qui nécessite la mobilisation et la vigilance de tous pour le traverser en toute sécurité".

Selon le calendrier fixé par le ministère et l'Office national des examens et concours (ONEC), l'examen du baccalauréat se déroulera du 16 au 20 juin prochain, celui du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 9 au 11 juin et celui de fin de cycle primaire le 29 mai, soit durant le mois sacré de ramadhan. Les résultats seront annoncés le 20 juillet pour l'examen du baccalauréat, le 1er juillet pour l'examen du BEM et le 16 juin pour l'examen de fin de cycle primaire, a fait savoir le ministre. 674.831 candidats sont inscrits à l'examen du baccalauréat, dont 54,57 % de filles, 631.395 candidats sont inscrits à l'examen du BEM (52,26 % de filles) contre 812.655 candidats pour l'examen de fin de cycle primaire (48,60 % de filles).

Sur un total de 18.811 centres consacrés aux examens de fin de cycle, le secteur compte 18.570 centres d'examen, 47 centres de collecte, 191 centres de correction et 03 autres centres d'affichage de résultats.

Ces examens sont encadrés par 627.655 encadreurs au niveau des centres d'examen et 51.114 encadreurs dans les centres de collecte et de codage, outre 95.916



autres au niveau des centres de correction, selon les chiffres du ministère. Le nombre d'encadreurs des examens scolaires est de l'ordre de 735.058 fonctionnaires. Concernant la sécurisation des examens, le ministre a affirmé qu'il présidera lundi une réunion de la commission de sécurité qui verra la participation de toutes les parties concernées. Il a salué à ce propos les efforts consentis par la communauté de l'éducation ainsi que tous les secteurs concernés par les échéances nationales particulièrement les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales. Dans le même sillage, le ministre a fait état du parachèvement de toutes les opérations relatives aux examens nationaux, à savoir: les inscriptions, la révision et la vérification des informations personnelles des candidats et la répartition des candidats sur les centres d'examen. Répondant à une question sur la concomitance de l'annonce des résultats et de la sortie des enseignants en congé avec la date de la tenue de l'élection présidentielle, lors d'une conférence de presse organisée en marge de ce séminaire, le ministre a indiqué que "la sortie des ensei-

gnants en congé sera reportée d'un jour ou deux", affirmant que les enseignants s'adaptent à toute situation notamment lorsqu'il s'agit d'échéances nationales. Concernant le taux d'application des programmes scolaires, le ministre a dit qu'il était de 70%, à l'exception de quelques classes dans certaines wilayas qui bénéficient de suivi et d'une attention particulière de la part des inspecteurs, et ce afin de garantir le parachèvement des programmes.

Dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire (2019/2020), lancés depuis des mois, M. Abdelhakim Belabed a précisé que plus de 9.110.000 élèves seront accueillis à la prochaine rentrée scolaire, tous cycles confondus, soit près de 400.000 élèves supplémentaires par rapport à l'année précédente. Lors de la prochaine rentrée scolaire, le secteur sera renforcé par 452 nouvelles écoles primaires dont 20 écoles de remplacement, 144 collèges dont 11 de remplacement et 99 lycées dont 7 de remplacement, a-t-il dit. Ces structures assureront 244.800 places pédagogiques dont 170.880 places dans le cycle primaire, 92.720 dans le cycle moyen et 81.200 dans le cycle secondaire.

## MDN

## ARMÉE

### Gaïd Salah en visite de travail à la 4<sup>e</sup> Région militaire à partir d'aujourd'hui



Le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, effectuera, du 15 au 18 avril en cours, une visite de travail et d'inspection à la 4<sup>e</sup> Région militaire à Ouargla, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Lors de cette visite, le général de Corps d'Armée "superviserà un exercice tactique avec munitions réelles visant le contrôle de la 2<sup>e</sup> phase de la préparation au combat, procédera à l'inspection de certaines unités et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 4<sup>e</sup> Région militaire".

## INTERNET

### Des réseaux sociaux affectés par une panne en Europe et au Maghreb

La plate-forme Facebook et ses applications ont été affectées hier matin par une panne en Europe, en Asie et au Maghreb, dont l'Algérie, rapportent des agences de presse. Outre Facebook et WhatsApp, Instagram et Messenger étaient également inaccessibles, selon ces sources. En Algérie, les services de Facebook ont été rétablis peu avant 14 h après

plus de trois heures de perturbation. Plusieurs internautes se sont tournés vers d'autres réseaux sociaux comme Twitter pour signaler le problème, qui n'a pas fait réagir Facebook. Pour rappel, Facebook avait été affecté le 13 mars dernier par une panne mondiale, privant une partie de ses utilisateurs d'accéder, des heures durant, à ce réseau.

### PROTECTION CIVILE : Session de formation de formateurs en plongée subaquatique depuis hier

Un cycle de formation sur les techniques de plongée subaquatique au profit de 24 officiers formateurs de la Direction de Protection civile de la wilaya de Jijel est organisée du 14 et 18 avril 2019, a indiqué hier un communiqué de ce corps. Cette session de formation de cinq jours, s'inscrit «dans le cadre du développement et de la modernisation de ce secteur, particulièrement dans le domaine des ressources humaines, eu égard aux missions multiples et de plus en plus complexes qui lui sont dévolues, notamment, la prise en charge des besoins opérationnels en matière de plongée subaquatique», précise la même source. Elle est élaborée

conformément à l'application du programme d'action de la Protection civile et du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3 A), afin de renforcer les capacités des officiers formateurs en matière d'encadrement des formations spécialisées en plongée subaquatique. Elle permettra aux participants d'affiner leur capacité et compétences, «afin d'assurer une formation de qualité aux plongeurs des unités marines chargés d'assurer les missions de secours dans les différents plans d'eau, sans cesse croissants, avec efficacité et efficience», selon la même source.

## BLIDA :

### Sauvetage d'une personne après une chute dans un puits de 40 mètres de profondeur

Une personne tombée dans un puits de 40 mètres de profondeur a été sauvée par les équipes des plongeurs et d'intervention en lieux difficiles de la protection civile de la wilaya de Blida, a-t-on appris, hier de la direction de ce corps constitué.

L'intervention des éléments

de la protection civile a été entamée immédiatement après la réception d'une alerte, samedi soir, à propos d'une personne (46 ans), ayant fait une chute dans un puits de 40 mètres de profondeur au centre Gheraba de la commune de Soummaâ (Est de Blida), a-t-on ajouté de même

source, signalant que l'opération de sauvetage a "duré pas plus d'une quarantaine de minutes".

L'homme sauvé a été transporté à l'établissement hospitalier de Boufarik, où il se trouve en bonne santé, est-il, par ailleurs, précisé.